



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université d'El-Oued

Faculté des Lettres et des Langues

Département des Lettres et Langue Française

N° de référence:.....

Mémoire

Présenté pour l'obtention de diplôme de master II

Option: Didactique FLE/FOS

Intitulé:

**L'enseignement du français langue étrangère dans
l'université d'EL-Oued, cas du département de Biochimie**

Réalisé par:

SEBA Makhlouf

Dirigé par:

RETMI Oum elkhir

Membres du jury:

- 1--Université d'El-Oued- Président
- 2- Université d'El-Oued - Rapporteur
- 3-.....- Université d'El-Oued- Examineur

Année académique: 2013/2014

DEDICACES

Je dédie ce mémoire à :

Ma mère, qui m'a poussé à continuer mes études, c'est grâce à son amour, son soutien, ses prières et ses précieux conseils que j'ai pu réaliser ce modeste travail, qu'il soit un don pour son compte.

Pour l'âme de mon père, qui peut être fier de résultat et dort en paix, pour ses longues années de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie. Merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutien permanent pendant son existence. Que Dieu le miséricordieux le reçoit dans son Aden.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ce qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

- Toute ma gratitude va vers mon directeur de recherche, madame ~~RETMI~~ OM ELKHIR pour son disponibilité, orientation et conseils malgré ses grandes occupations.**
- Le chef et les professeurs du département de biochimie pour leur collaboration**
- Je tiens aussi à remercier les gens qui m'ont prêté des documents.**
- Tous mes professeurs du département de français**

Je remercie les membres de jury d'avoir accepté d'examiner ce travail.

Résumé

La mondialisation, exige la maîtrise de langue(s) étrangère(s) pour satisfaire les besoins de communication et d'échange avec autrui. On ne peut pas, donc, se contenter d'être unilingue. La politique linguistique du pays détermine le statut linguistique dans la société, et la planification linguistique la concrétise. L'enseignement de langue nécessite un ensemble de procédés, méthodes et techniques, qui constituent la didactique des langues facilitant la tâche de l'enseignant. L'étudiant des disciplines scientifiques ou techniques de nos universités a des besoins langagiers spécifiques qui relèvent des pratiques langagières propres à la communication scientifique ou technique. Le français sur objectif spécifique trouve place dans la communauté universitaire qui comble les lacunes des étudiants en français langue étrangère. Un langage qui doit être maîtrisé pour qu'il soit un moyen d'accès aux différents savoirs.

Mots clés : langue(s) étrangère(s), communications, la didactique des langues, la politique linguistique, planification linguistique, le français langue étrangère, français sur objectif spécifique.

• □ □ □

علينا التحكم في اللغات الأجنبية ، لإرضاء احتياجاتنا في التواصل والتبادل مع الآخر ، إذن لا نستطيع أن نبقى في عزلة . والسياسة اللغوية للدولة تحدد للمجتمع حالته اللغوية، وترسخها. والتعليم اللغوي يتطلب مجموعة من الإجراءات، والطرق ، والتقنيات، كَوْن تعليمية اللغات لتسهيل عمل المدرس . وطالب الفروع العلمية والتقنية جامعاتنا لديه احتياجات لغوية خاصة تنبع من الاستخدام اللغوي الخاص بلغة المخاطبة العلمية والتقنية. الفرنسية ذات الأهداف الواضحة وجدت مكانتها في الوسط التعليمي أين تكمل النقص اللغوي لدى الطلبة في اللغة الفرنسية الأجنبية ما يستلزم التحكم في هذه اللغة حتى تكون وسيلة للولوج إلى شتى المعارف.

[illegible]

الفرنسية، اللغة الأجنبية، السياسة اللغوية، اللغة الفرنسية لغة أجنبية، تعليمية، الفرنسية ذات الأهداف

Table des matières

Introduction générale	4
Chapitre I : Politique et planification linguistiques en Algérie.....	8
I.1 - La politique linguistique	9
I.2 - La planification linguistique	10
I.3 - Rapport entre politique et planification linguistiques.....	10
I.4- Le marché linguistique	11
I.5 - La politique linguistique éducative	11
I.5.1- Le ministère de l'éducation nationale	13
I.5.2 - Le ministère de la formation et d'enseignement professionnel	14
I.5.3 – Le ministère d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.....	14
Chapitre II : La situation sociolinguistique algérien.....	16
II.1- La politique linguistique après l'indépendance	17
II.2-Arabisation et arabisants	18
II.3-Le français et les francisant	22
Chapitre III : La didactique des langues étrangères	26
III.1- Historique de la didactique	27
III.2- La didactique.....	28
III.3- La didactique des langues	29
III.3-1- La didactique de français langue étrangère	31
III.3.2 - La didactique de français sur objectif spécifique	34
III.3.2.1- Historique simplifié du FOS	34
III.3.2.2-Le FOS au milieu universitaire	36
Chapitre IV : Le département de biochimie ; quelle communicativité ?	37
IV.1- Le Souf : géographie et langue (s).....	38
IV.2- Enseignant/apprenant et communication	41
IV.2.1-La communication	42
IV.2.1.1-Définition de la communication	42
IV.2.1.2 - La relation enseignant / étudiants.....	43
IV.2.1.3-La relation étudiant/étudiant	44
IV.3-Analyse du questionnaire.....	44
Conclusion générale	
Annexes	
Bibliographie	

Introduction :

Aujourd'hui, l'importance de l'apprentissage des langues étrangères n'est plus à prouver. L'ouverture sur le monde et la diversité implique l'obligation d'avoir un outil de communication qui facilite l'entretien avec autrui. La maîtrise d'une langue étrangère est la reconnaissance de son importance dans la vie est une nécessité pour la structuration de la pensée et le développement de la culture. Les enjeux personnels dans la domination d'une langue étrangère à l'oral comme à l'écrit deviennent une priorité dans une formation professionnelle. Pour devenir compétent dans une tâche par le biais d'une langue étrangère, il faut développer l'efficacité d'analyse, d'interprétation, et d'identification en celle-ci.

L'étudiant dans l'université algérienne, qui suit un cursus dans une branche scientifique, doit avoir la compétence de maîtrise en langue française, aussi bien, à l'oral qu'à l'écrit pour l'acquisition du savoir. Sans la langue française, l'étudiant n'arrive pas à atteindre son objectif et accomplir sa mission dans les branches scientifiques. Dans l'université d'El-oued, comme dans d'autres universités algériennes d'ailleurs, la biologie est une branche scientifique qui comporte en elle même des sous-branches. La présentation des cours varient le langage. Si les modules en première année et en deuxième année sont enseignés en arabe et en français ; en troisième année tous les modules, sans exception, sont en français. L'étudiant, avant d'arriver à l'université, il a passé par les trois paliers où il a eu des pré-requis dans la langue française lui permettant d'aborder les domaines qu'utilisent la langue française comme outil de communication. Mais dans notre cas, pourquoi l'étudiant de l'université d'El-oued (département de biologie : branche biochimie) trouve des difficultés dans l'assimilation, la compréhension et la communication en langue française ? Et pour résoudre le problème on pose les hypothèses suivantes : Peut-on arriver à l'orienter vers la méthode efficace pour combler ses lacunes en langue française ? Quelles sont les mesures à prendre pour réussir ?

Les raisons qui nous ont poussés à choisir ce thème est l'idée que ce sujet est moins traité par nos chercheurs. Des recherches médiocres sont constatées, dans des séminaires ou colloques comme celui de décembre 2013 à Biskra, où on a parlé de l'échec de la communication orale des étudiants de nos universités, dans des branches scientifiques. Dont la langue véhiculatrice (le français) est essentielle à l'acquisition du savoir scientifique et du savoir faire, dans les recherches qui accompagnent l'étudiant dans son cursus. Le manque des ressources sur ce domaine de recherche, malgré l'existence de ce problème dans nos universités, surtout dans les universités de sud algérien est, aussi, un problème en soi.

A l'occasion de la visite d'une étudiante française, accueillie par notre département des langues et lettres en 2012 /2013 ayant pour objectif d'effectuer des recherches, sur les émigrés de Oued Souf en général, et ceux de Guemmar précisément en France, pendant l'époque coloniale.

A ce moment là, on a eu avec mes collègues de département de langue française une conversation avec un professeur de département de Biologie de notre université. Le but fut d'effectuer des entretiens avec les étudiants de son département, pour développer leurs capacités en langue française, et surtout en communication orale afin de les motiver à atteindre la compréhension et l'assimilation des cours en français, et ne pas opter pour la traduction, ou pour un discours arabe dans les cours, puisque tous les modules de la troisième année (LMD BIOCHIMIE) sont en langue française sans exception.

On a constaté aussi que la majorité des études, et des recherches sont centrés sur le primaire, le moyen et le lycée en essayant de trouver des solutions aux lacunes de ces paliers, que se soit à l'oral ou à l'écrit. Or, une négligence atroce touche les milieux universitaires en matière de lacunes linguistiques manifestant dans les branches scientifiques, où on peut observer des étudiants qui ne disposent pas de capacité de communication, d'échanger avec leurs professeurs et/ou les collègues malgré que chaque étudiant, avant d'arriver à l'université a eu la manière et la façon de communiquer en FLE. De plus certains chercheurs supposent que l'étudiant des branches scientifiques dispose déjà d'une base en FLE, qui lui permet de suivre ses cours sans difficulté et en tout aisance, mais le terrain montre le contraire. Ce sont les raisons qui nous ont motivées pour entreprendre ce sujet. En essayant de dévoiler la réalité qui existe dans nos universités, sans avoir honte de nos problèmes qui sautent à yeux.

Et pour répondre à notre problématique, nous avons, dans un premier ordre, abordé le champ de la politique linguistique suivie dans notre pays ; ainsi dévoiler la planification linguistique qu'on a pratiqué et qu'on pratique à nos jours. La diversité de production linguistique en Algérie, nous invite à parler du marché linguistique qui régit les conditions d'échange dans la société. La politique linguistique éducative, qui constitue le repère principal de chaque pays, nous informe sur la stratégie des trois ministères qui gèrent ce domaine sensible.

Le second chapitre évoque la situation sociolinguistique en Algérie. Où on se concentre sur la politique linguistique après l'indépendance. On tentera de cerner la situation d'arabisants et d'arabisation ; de français et de francisant pendant cette période.

Le troisième chapitre consacré à la didactique des langues étrangères essaye d'examiner son champ d'étude et son appartenance. On a fait un aperçu sur son histoire chronologique, qui donne une idée claire sur cette discipline dès son existence et suivant son développement (des sous champs

d'études qui partagent le même concept et se diffèrent dans leur objectifs). Le parcours de la didactique s'intéresse à l'étude des processus d'enseignement et d'apprentissage du point de vue privilégiant des contenus. La didactique des langues met le point sur les moyens techniques et les procédés qui participent à l'implantation de nouveaux éléments (culturel, linguistique, écriture....) chez un apprenant.

Le même chapitre est l'occasion d'explorer le domaine de la didactique de français langue étrangère. la motivation des apprenants dans le processus de l'appropriation de cette langue étrangère. La spécificité des domaines a créé un champ spécifique qui s'occupe de leurs besoins en langue présent dans la didactique du Français sur Objectif Spécifique (FOS). Comme les autres champs d'étude, cette dernière a son histoire de fondation ; les raisons de son existence.

Le quatrième chapitre, le dernier, s'intéresse à la place de la communication dans le département de biologie ; on a choisi la branche biochimie de l'université d'El-oued. Le chapitre se focalise, aussi, sur le statut de la langue française dans le Souf, en passant par l'état de communication, ou la relation entre l'enseignant / l'étudiant, d'une part, et entre étudiant / étudiant, d'autre part. À la fin de cette étude et après la présentation des réponses données par le corpus de l'étude, on accorde une partie de ce chapitre à l'analyse des dites données.

Politique
et
planification linguistique
en Algérie

Chaque pays indépendant s'oriente vers une stratégie la favorisant pour démontrer le fait d'être libre dans ses choix et sur tous les plans, que ce soit économique, linguistique, culturel, éducatif, politique, social ou industriel ...pour surmonter le défi du développement avec une stabilité équilibrée et une confiance en soi consciente et mobilisée afin d'atteindre les objectifs tracés par ce pays.

L'Algérie, comme tout autre pays récemment indépendant a été engagé dans un choix préalable et conscient qui sera un pilier principal parmi d'autres bien évidemment, sur lequel se base l'Etat. Un Etat voulant la construction de la nationalité et de l'identité, Rabah SEBAA affirme que « *langue, culture et être national, constituent en Algérie comme dans l'ensemble du monde arabe, le substrat du triptyque identitaire.* »¹. Pour confirmer ce triptyque, la politique linguistique reste un catalyseur par lequel se concrétise la gestion de l'Etat. Pour comprendre de quoi s'agit-il on doit définir quelques notions au préalable et distinguer les contours de chaque notion dont politique et planification linguistique.

I.1 - La politique linguistique :

Calvet L-J. définit la politique linguistique comme « *un ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale.* »². Comme elle est un élément que les décideurs ne peuvent pas négliger ou réduire de sa valeur, et puisqu' elle constitue une notion pivot ; didacticiens et sociolinguistes lui ont attribué plusieurs définitions. Jean Pierre Cuq et Isabelle Gruca ont défini la politique linguistique comme « *les choix qu'opèrent des autorités pour réguler les rapports entre une société et les langues qui la concernent* »³.

Pour l'Algérie, après un colonialisme sauvage qui a duré plus de cent trente deux ans en imposant son pouvoir pour franciser le pays ; nos décideurs, malgré l'influence et la contamination coloniale, ont adopté la langue arabe comme langue officielle. Et les réaffirmations des responsables politiques dans leurs discours le justifient. A titre d'exemple, le président de la république algérienne au lendemain de l'indépendance Ahmed Ben Bella, dans son allocution officielle déclare que : « *nous sommes des Arabes, des Arabes, dix millions d'Arabes [...] il n'y a d'avenir pour ce pays que dans l'arabisation.* »⁴. Le président à travers cette allocution veut envoyer le message aux amis de l'Algérie comme à ses ennemis, d'ailleurs, que l'Algérie a gardé

¹ - SEBAA, Rabah, l'Algérie et la langue française, l'altérité partagée, Edition Dar El Gharb, Oran, p.21.

² CALVET, J-L., Sociolinguistique, PUF, Que sais-je ? Col., Paris, 1993, P.111-112

³ CUQ, Jean- Pierre & GRUCA, Isabelle, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Saint-Martin-D'hères (Isère) : PUG, 2002, P.24

⁴ BEN BELLA, Ahmed, (discours du 5 juillet 1963), cité par ZENATI Jamal « l'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités : histoire d'un échec répété », p .138 Revue UNIVERSITAIRE EL ATHAR n° 10, 2011, consulté le 10/05/2014

ses racines et qu'elle n'a pas subi d'effacement identitaire malgré les grandes tentations. Dans la même perspective on lit dans la charte d'Alger de 1964.

« L'Algérie est un pays arabo-musulman [...] .l'essence arabo-musulman de la nation algérienne a constitué un rempart solide contre sa destruction par le colonialisme. Cependant cette définition exclut toute référence à des critères ethniques et s'oppose à toute sous-estimation de l'apport antérieur à la pénétration arabe. »⁵.

Ainsi que l'adage du père des Ulémas l'Imam Ibn Badis *« l'islam est notre religion, l'arabe est notre langue, et l'Algérie est notre pays. »*

I.2 - La planification linguistique :

Une planification linguistique est définie comme *« la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, le passage à l'acte en quelque sorte »⁶* . C'est l'usage d'une politique linguistique sur le plan juridique, administratif, institutionnel, éducatif...etc. Sur un autre plan, à l'évidence didactique, Jean-Pierre Cuq a distingué la planification linguistique de la politique en la définissant comme *« l'ensemble des opérations qui visent à définir la programmation et les modalités de la réalisation des objectifs définis par la politique, en fonction des moyens disponibles et des procédures envisagées pour cette mise en œuvre. »⁷*. Il est évident, donc, vu son importance, que seul l'Etat a les moyens et le pouvoir de passer à la concrétisation et à la pratique des choix linguistiques adoptés.

Choisir une langue et l'officialiser dans un seul pays où on constate un plurilinguisme est étroitement lié à l'unité nationale. C'est une stratégie pour éviter la confrontation entre les langues parlées et qui représentent, chacune d'elle, un groupe dans la société. Ceci est l'exemple de tous les pays africains récemment indépendants. L'Etat Camerounais, face à un nombre de « 252 » langues existantes a choisi le français comme langue nationale, et il l'a officialisée. Cette décision permettait une certaine paix durable jusqu'à nos jours, malgré l'existence de plusieurs langues africaines parlées.

I.3 – Rapport entre politique et planification linguistiques :

Le rapport entre politique linguistique et planification linguistiques, comme on l'a démontré, est étroite. C'est une relation de complémentarité où l'existence de l'une nécessite la présence de l'autre. HENRI BOYER démontre ce rapport en expliquant que

⁵ Charte d'Alger, 1964, chapitre III / 1, p.35

⁶ CALVET, J-L., Ibid., p.110.

⁷ CUQ, J-P, Dictionnaire de didactique du français, Jean Pencreac'h éd., Paris, 2003.p. 196

« l'expression politique linguistique est plus souvent employée en relation avec celle de planification linguistique : tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la /les langue(s) en usage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) de considération de choix, de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique »⁸.

Donc, le choix d'une politique linguistique se traduit par une planification linguistique.

I.4 - le marché linguistique :

Le terme marché linguistique a été introduit la première fois, par le sociologue Pierre Bourdieu en le définissant comme *« l'ensemble des conditions politiques et sociales d'échanges des producteurs consommateurs. »⁹.*

En Algérie, la situation linguistique est une situation de plurilinguisme où on constate l'existence de diverses productions linguistique : l'arabe classique, l'arabe dialectal, le tamazight (avec toutes ses variantes) pratiqué au quotidien dans certaines régions du pays. Toutefois, avec toute cette diversité linguistique, la communication quotidienne passe sans difficulté. Sur le plan politique, c'est l'unilinguisme qui domine ; *« la langue officielle a partie liée avec l'Etat. et cela tant dans sa genèse que dans ses usages sociaux. »¹⁰* A vrai dire, la langue arabe classique, qui a été imposée comme langue légitime, n'a d'usage que dans les lieux officiels.

I.5 - La politique linguistique éducative :

Elle constitue, dans chaque pays, l'un des volets à côté de l'aménagement des corpus destinés aux institutions éducatives. Elle est à la base de tout développement d'un pays puisqu'elle assure la scolarisation de ses enfants ayant droit d'être scolarisés.

Responsables et décideurs assurent l'utilisation de la langue prévue, pour l'enseignement dans tous les secteurs éducatifs et universitaire, par la bonne stratégie du manœuvrer le système éducatif, qui est l'objectif essentiel. Or, l'usage de la langue ne se réduit pas seulement aux établissements de l'enseignement /apprentissage, il les dépasse aux autres secteurs, juridique, culturel, administratif, économique, et de recherche innovatrice, étant donné que, chaque secteur influence et allait être influencé par les autres secteurs. Le choix de la langue dépasse également le

⁸ - BOYER, Henri, Sociolinguistique ; Territoires et objets, Delachaux et Nestlé, Paris, 1996, P.23.cité par BEN AZOUZ Nadjiba dans un article intitulé : « Politique linguistique en Algérie, arabisation et francophonie », 2011 consulté le: 20/11/2012

⁹ - BOURDIEU, Pierre, *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, 1984. P.121

¹⁰ -Ibid., P. 27

cadre national pour toucher l'international ; ce terrain d'interaction entre différents pays partageant les mêmes ambitions que ce soient sur le plan scientifique, économique culturel ou autres.

Pour réussir l'exécution d'une politique linguistique éducative, que ce soit à court terme ou à long terme, l'Etat doit garantir une infrastructure solide bien planifiée. La dite infrastructure consiste en un ensemble de ressources humaines et matérielles qui passent coûte que coûte et de bout à bout pour le bien du futur citoyen. Responsables et décideurs doivent prendre la décision en ce qui concerne le statut éducatif et universitaire. Faisait-il partie d'un enseignement public ou privé. Ce choix est également pris à la lumière du bien-être de la société.

L'Algérie est considérée parmi les rares pays qui, depuis l'indépendance assure le droit d'une éducation gratuite pour tous les enfants du territoire national. La constitution fait de l'enseignement gratuit une obligation touchant tous les niveaux depuis le primaire jusqu'à l'enseignement supérieur. Dire obligation c'est dire qu'il n'y a pas cette distinction entre garçons et filles, tous sont des citoyens algériens ayant le droit d'être éduqués « *il faut en effet préciser qu'à la veille de l'indépendance, on estime que plus de 80% des enfants d'âge scolaire (c'est-à-dire entre 6 et 15 ans) ne fréquentaient pas l'école.* »¹¹. Faire de l'éducation de ces enfants la préoccupation majeure de l'Etat après l'indépendance est une tâche énorme qui nécessite toute une étude visant la nationalisation des contenus ou du programme enseigné, la démocratisation comme on l'a déjà expliqué mais aussi l'algérianisation de l'encadrement dans tous les niveaux, dans les mesures de possible. Il est à noter que notre pays, après l'indépendance a eu une grande difficulté d'assurer le manque qui existe dans certaines matières comme l'arabe, l'histoire, la géographie..., vu que la majorité du cadre fut formée en langue française. Alors, l'Algérie faisait appel aux pays arabophones voisins, pour remédier à ce manque.

L'école algérienne demande de plus en plus d'effectif comme conséquence directe d'une augmentation démographique caractérisant la société.

Le développement économique et social et les transformations importantes subies par la société, nous ramène à dévoiler les réajustements, et les composantes du système éducatif, à l'égard des réformes globales et profondes successives de l'ensemble du système éducatif, puisque au cours de transformation de la société, le système éducatif n'a pas resté isolé de ces changements, il a essayé d'améliorer sa performance, selon les attentes de la communauté interne, et le défi externe

¹¹ - AGERON, Charles-Robert., Histoire de l'Algérie contemporaine, tome2, de l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération(1954), Presses Universitaires de France, 1979, Paris, cité par DJEBBAR, Ahmed dans un article intitulé « *Le système éducatif algérien : miroir d'une société en crise et en mutation* ».in20/11/2012

qui se présente dans la mondialisation, et l'appui essentiel, qui se présente dans les ressources budgétaires, nous manque pas, par rapport à d'autres pays.

L'Etat algérien dispose dans son système éducatif de trois sous-institutions représentées par les ministères suivants :

- Le ministère de l'éducation nationale ;
- Le ministère de la formation et de l'enseignement professionnel ;
- Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Chaque valise ministérielle joue un rôle primordial dans le développement de son secteur tout en assurant une certaine complémentarité avec les autres.

I.5.1- Le ministère de l'éducation nationale :

Sa mission principale est d'être apte à prendre en charge toute sa responsabilité, et sans négligence devant la société en général, et ses sources humaines en particulier. Les dirigeants de ce fameux organisme portent sur leurs dos une mission, qui n'est pas comme les autres parce qu'il est un secteur qui est différent des autres. C'est le premier pas vers la formation de la citoyenneté ; apprendre aux générations futures à savoir respecter les valeurs du pays et comment protéger la terre et la défendre. Démocratisation, arabisation, algérianisation et développement scientifique et technique sont les concepts-finalité de ce ministère.

Sa première préoccupation s'est les enfants âgés de 5 ans ou ce qu'on baptise les classes préparatoires. Le dit enseignement n'est jusqu'à une date récente pas obligatoire. Après, vient l'enseignement primaire ; un enseignement obligatoire, touchant tout enfant âgé de 6 ans. Cette phase après les nouvelles réformes compte cinq ans de formation.

Le deuxième palier est celui du moyen, depuis quelques années, on parlait du fondamental. L'apprentissage pendant quatre ans permet à l'élève de passer une épreuve de BEM (brevet de l'enseignement moyen), son visa pour le lycée. La troisième phase de la scolarisation est celle de secondaire. L'apprenant, après l'obtention du BEM, continue ses études pendant trois autres ans dans le lycée. Une période qui s'achève par le baccalauréat à la fin de la troisième année.

I.5.2 - Le ministère de la formation et de l'enseignement professionnel :

Il préoccupe des apprenants qui n'ont pas eu de chance pour la poursuite de leurs études aux universités. C'est pour leur garantir une place dans le marché du travail et la vie active après avoir quitté l'école sans avoir un diplôme, dont le dit ministère centre ces efforts. C'est le but pour lequel ce ministère a été créé en premier lieu. Avec le temps, ce ministère a développé ses capacités et sa performance dans la formation et dans l'assimilation des candidats. Selon les besoins du marché du

travail il a mis sous la disposition de ses apprenants de multiples formations, à long terme et à cours terme, avec des programmes qui vont en complémentarité avec ceux de l'école.

Le ministère de formation et de l'enseignement professionnel met à la disposition de ses apprenants tous les outils nécessaires y compris un encadrement spécialisé dans plusieurs filières. Comme tout le système : arabisation, algérianisation et la démocratie sont les mots clés.

I.5.3 – Le ministère de l'enseignement supérieur et de recherche scientifique:

L'université algérienne, comme la majorité des institutions sur le territoire national est soumise à une gouvernance, qui la gère depuis la période coloniale jusqu'à nos jours, qui se présente, sous le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Pendant la période coloniale, les universités étaient en nombre de trois : Alger, Constantine, Oran. Les étudiants algériens sont en nombre très restreint, ils représentaient à peine 13% de l'ensemble d'étudiants qui sont inscrits dans le secteur universitaire ; le reste étaient des boursiers venant d'autres pays « frères ». On parlait de la phase de crise *« l'université algérienne, elle aussi, est en crise, parce que tout d'abord, elle n'a jamais été algérienne ; ensuite parce qu'elle doit répondre aux nouveaux besoins de notre développement économique et culturel. »*¹². L'indépendance, ce ne sont plus les Européens qui décident, mais aux Algériens. La première des choses faites est la réorientation de l'université algérienne vers de nouvelles perspectives avec cette nouvelle politique de démocratisation, algérianisation et arabisation ; l'infrastructure, ne manquait pas puisqu'elle a été héritée du régime colonial. Sous l'égide de ce ministère, celui de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, l'Etat algérien travaille pour l'amélioration des conditions de cet enseignement : réalisations des universités, des institutions, des écoles supérieures, des internats équipés pour les étudiants,...etc. pour arriver à satisfaire le nombre de bacheliers en augmentation.

Sur le plan pédagogique et d'encadrement dans un premier lieu, il faut savoir que l'université n'a pas eu de problème comme les autres secteurs et ce parce que premièrement le nombre d'étudiants n'étaient pas grand après l'indépendance, l'encadrement fut assuré par la coopération conclue avec d'autres universités, en l'occurrence françaises. La majorité des filières scientifiques et techniques est enseignée en langue française ; le reste connaissait un changement plutôt radical, comme la littérature, l'histoire, la philosophie..., langue d'enseignement c'est l'arabe.

¹² - TALEB IBRAHIMI, Ahmed., *De la décolonisation à la révolution culturelle*, SNED, 1^{ère} Edition 1973, Alger, p.113

L'arabisation de ce secteur n'était pas simple « *L'année 1970 marque, selon Grand guillaume (1983), une distorsion dans la politique d'arabisation* »¹³ et les décideurs sont partagés entre pour et contre. Quand Lacheraf Mostafa (1977-1978) a été nommé ministre de l'éducation a refusé l'arabisation en justifiant ce refus par « *la langue arabe serait mal adaptée à l'esprit du siècle et à la formation scientifique (Grimaud, 1984)* »¹⁴ et a insisté sur le bilingue (ce qui a poussé les décideurs de le remplacer par Kherroubi pour continuer le projet de l'arabisation ; Abdellatif Rahal, en 1977 ministre de l'enseignement supérieur insiste à plusieurs reprises sur les inconvénients que présente une arabisation de l'enseignement supérieur, dans un pays où l'emploi est fortement lié à la langue française et anglaise éventuellement.

L'arrivée du président Bouteflika au pouvoir a donné une nouvelle orientation. Il a créé une commission nationale de réforme du système éducatif, qui joue le rôle exécutif de la voix assignée par lui même, dont l'ouverture vers l'intégration des différentes langues étrangères, qui assurent l'accès aux connaissances universelles, et l'articulation entre le secondaire et l'enseignement supérieur. A ce sujet, dans un discours il déclare que

*«C'est à cette condition que notre pays pourra, à travers son système éducatif et ses Institutions de formation et de recherche et grâce à ses élites, accéder rapidement aux nouvelles technologies, notamment dans les domaines de l'information, la communication et l'informatique qui sont en train de révolutionner le monde et d'y créer de nouveaux rapports de force. »*¹⁵.

¹³ - Farida Sahli., *Les apprenants algériens et leurs langues dans le système éducatif postcolonial*.

GLOTTOPOL – n° 22 – juillet 2013 .<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>.consulté le: 25/06/2014

¹⁴ -Ibid.

¹⁵ -Discours prononcé le 13 mai 2000 au Palais des Nations à Alger, par le président Bouteflika.in Farida Sahli.,ibid

La situation
sociolinguistique
algérienne

II.1- La politique linguistique après l'indépendance :

Après l'indépendance, l'Algérie a adopté une politique de monolinguisme, où cette politique affirme l'appartenance au cercle arabo-musulman et réimplante avec confirmation l'identité arabe ; après les tentations françaises durant la période de colonisation de franciser le peuple algérien et le déraciner de la sphère arabo-musulmane puisque le français a été imposé, par le fer et le feu. Les dirigeants, alors, et même si leurs discours étaient en langue française, ont adopté la politique de monolinguisme ; tout en admettant bien que le développement du pays nécessite une certaine ouverture vers l'occident, qui passent probablement par une langue d'usage international qui est le français. Pour justifier l'appartenance au sphère arabo-musulmane, Ahmed Ben Bella, vice-président du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne, avait déclaré de son côté :

« Le caractère arabo-musulman de l'Algérie ne saurait constituer un obstacle à la vie en commun de tous les Algériens sans discrimination de race ou de religion, les valeurs de notre culture nationale qui s'est forgée historiquement dans le creuset de la civilisation arabo-musulmane ne sont pas exclusives et restent largement ouvertes à tout autre apport humain authentique et aux valeurs de notre temps »¹

Les responsables, sentant la décadence de l'usage de l'arabe dans la vie quotidienne du peuple algérien étaient contraints de prendre une telle décision. T IBRAHIMI. K affirme que

« L'arabisation est devenue synonyme de ressourcement, de retour à l'authenticité, de récupération des attributs de l'identité arabe qui ne peut se réaliser que par la restauration de l'arabe est une récupération de la dignité bafouée par les colonisateurs et condition élémentaire pour se réconcilier avec soi-même »².

Il est évident, que l'Etat algérien allait mobiliser tous les processus qui affirment son appartenance identitaire et son existence comme pays autonome qui refuse sa dépendance d'un autre pays, à l'occurrence l'ancien colonisateur ; ceci on le voit clairement chez T IBRAHIMI. K quand elle témoigne que *«Dès les premières années de colonisation, une entreprise de désarabisation et de francisation est menée en vue de parfaire la conquête du pays »³* mais, elle a été échouée devant la résistance des nationalistes et leurs sacrifices *« l'essence arabo-musulmane*

¹ -Déclaration de Ahmed Ben Bella à l'agence de presse Algérie-Presse-Service, le 24 avril 1962. Voir *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1962, p. 682. Cité dans un article intitulé « *l'Arabisation en Algérie* », par CHRISTIEN SOURIAU, in: <http://books.openedition.org/iremam/141#note> consulté:06/06/2014

² -TALEB IBRAHIMI K., *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Ed EL Hikma, Alger, 1995, P.186

³ -TALEB IBRAHIMI. K., *ibid.*, p.36.

*de la nation algérienne a constitué un rempart solide contre sa destruction par le colonialisme. »*⁴. C'est dans cette perspective que les responsables de l'Etat algérien ont sacrifié toutes leurs forces pour assurer l'idée principale de l'appartenance à la sphère arabo-musulmane.

L'environnement sociolinguistique de l'Algérie se caractérise par la diversité, qui existe depuis longtemps et que certains la considèrent comme un atout. ABDERRAZAK DOURARI, dans un article intitulé « *pluralisme et unité nationale, Perspective pour l'officialisation des variétés berbères en Algérie* », affirme que « *l'identité nationale algérienne ne peut être fondée uniquement sur la langue. Un pluralisme linguistique n'implique pas nécessairement une dislocation de l'identité nationale* »⁵. D'autres, au contraire, la considèrent comme un danger de fragmentation, de division et menaçant toute unification. Malgré l'usage de la langue française qui occupe le domaine administratif, économique et même culturel, ou l'usage d'autres langues d'ordre oral ; l'idée principale de garder le monolingue comme choix stratégique de l'Etat avec la langue arabe classique, utilisée dans les établissements scolaires, juridiques et religieux, n'a pas pu être détournée.

Cette situation a duré une période très importante, jusqu'au temps où les décideurs ont opté pour le projet de l'arabisation qui a été, selon certains sociologues, la barrière qui a clos l'ouverture sur les cultures occidentales, la modernisation et les sciences en particulier. De son côté AHMED TALEB IBRAHIMI a refusé complètement un pareil témoignage en déclarant que : « *l'arabisation ne signifie pas, comme le prétendent ses adversaires, le repli sur soi et la stagnation* »⁶. Toutefois, l'usage de la langue arabe classique dans la société est resté restreint se résumant dans un ensemble de situation comme le discours officiel destiné au peuple, les discours religieux qui ont gardé leur statut de diffusion, en arabe classique ou en langue arabe dialectale. Quant à la presse elle a été touchée par l'arabisation, mais la diffusion des informations télévisées a gardé une grande partie de l'usage de la langue française,

II.2-Arabisation et arabisants :

Le monde est plurilingue ; « *il y a à la surface du globe entre 4000 et 5000 langues différentes et environ 150 pays.* »⁷. L'Algérie comme ces plusieurs pays compte un certains nombres de langues parlées. L'arabe est la langue officielle de l'Etat algérien. Elle est utilisée dans

⁴ -CHARTÉ D'Alger, 1964, chapitre III / 1, p.35

⁵ - DOURARI, ABDERRAZAK, « *Pluralisme linguistique et unité nationale : perspectives pour l'officialisation des variétés berbères en Algérie* », in LAROUSSI, FOUAD, Plurilinguisme et identité au Maghreb, P.U.de Rouen, 1997, p.58

⁶ TALEB IBRAHIMI. AHMED, De la décolonisation à la révolution culturelle (1962-1972), SNED, 3ème édition, Alger, p.62.

⁷ - CALVET, L-J., op.cit, p.23.

les quatre coins du pays, « *plus de 60 % de la population est arabophone.* »⁸. Elle est parmi les composantes fondamentales du pays elle représente un symbole puissant (sa relation avec l'islam) pour l'Etat. Un unificateur de la société en donnant ce sentiment d'appartenance à une seule nation, à la même religion. BENRABEH MOHAMMED affirme que « *la langue arabe et l'islam sont inséparables...l'arabe a sa place à part par le fait qu'elle est la langue du coran et du prophète* »⁹.

Alors le peuple algérien veut, comme était toujours le cas, avoir cet honneur d'adopter «l'arabe classique», et de la respecter : c'est la langue du sacré coran, et du prophète Mohammed (SSSL). Et, par la suite, est devenue la langue et/ou le support qui réunit les nationalistes, ceux qui battaient pour une Algérie ; malgré la différence linguistique qui existe. Cette différence n'est tant peu considérer puisqu'on parle de la fusion ethnique à travers l'histoire :

« Une fois pour toutes, dit par exemple Ahmed Taleb-Ibrahimi, certaines déformations de l'Histoire de notre pays — inculquées parfois comme des vérités premières — doivent être dénoncées... Avancer par exemple que la population algérienne se compose d'Arabes et de Berbères, est historiquement faux. Les premiers Arabes installés en Algérie au VIIe siècle, épousèrent des femmes autochtones et le sang s'est mêlé. (La religion et la langue qu'ils ont répandus, eux et leurs descendants, allaient devenir un ciment, un ferment et un rempart). Par conséquent l'Algérie, sur le plan ethnique, n'est pas une juxtaposition d'Arabes et de Berbères (comme on l'entend dire si souvent), mais un mélange arabo-berbère qui, embrassant la même foi et adhérant au même système de valeurs, est animé par l'amour de la même terre. »¹⁰

Cette valeur a renforcé le lien entre les Algériens et avec leur vraie appartenance, et elle ne menace pas les formes spécifiques de la vie et des langues berbères qui se trouvent déjà et qu'on considère comme un mélange culturel qui donne la spécificité de ce peuple. La langue arabe classique, donc, pour l'Algérie, est la langue nationale qui entre dans la construction de la personnalité et de l'identité nationale, « *La langue arabe est une langue sacrée pour les Algériens, puisque langue du Texte c'est-à-dire du texte coranique.* » (BOUJEDRA.1992/1994 :28-29, elle a été officialisée dès l'indépendance, dans la constitution algérienne, menée par le conseil de la révolution : « *la langue arabe est la langue nationale et officielle de l'Etat.* »¹¹.

⁸ -CHERIGUEN, F, « politique linguistique en Algérie », 1996,
in: <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots> : consulté le 12/06/2013.

⁹ - BENRABEH, MOHAMMED, *Langue et pouvoir en Algérie*, Ségur éd., Paris, 1999, p.158.

¹⁰ TALEB- IBRAHIMI, AHMED., op.cit. p.231.

¹¹ -Article5 de la constitution de 1963

Mais si on aperçoit les choses convenablement, on va rencontrer deux variétés de langue arabe : une dite classique qui est la langue soutenue, de prestige, de tribunaux, de religion, de correspondance administrative, celle qui véhicule le savoir, la culture, et la communication formelle. Et une autre arabe dit dialectal ; politiquement marginalisé malgré que l'usage quotidien s'effectue avec elle. Pas de statut, donc, il se pratique à l'oral sur tout le territoire national, dans tous les foyers.

Mais, cette arabisation n'a été pas appliquée réellement, étant donné que dans la vie sociale, administrative, éducative, économique ou intellectuelle, on opte pour l'usage de la langue française dans le quotidien ; puisque les fonctionnaires dans les dits secteurs sont formés en langue française.

La langue arabe fut soutenue et a gardé sa valeur avant tout grâce aux confréries (les zaouïas), grâce à l'Association des Ulémas Musulmans Algériens, qui ont combattu contre la francisation du peuple algérien et l'effacement de son identité et grâce à des hommes comme Ahmed Taleb Ibrahim, qui a été parmi les hommes du pouvoir qui ont joué un rôle très important dans cette décision majeure. Il déclare, à ce propos, que

« Depuis l'indépendance de l'Algérie nous n'avons cessé d'insister sur ce problème d'arabisation. Cela ne signifie pour nous qu'un retour à notre authenticité, la récupération de notre personnalité arabo-islamique, sans laquelle l'indépendance de notre pays ne pourra être parfaite. »¹².

L'arabisation, donc, symbolise l'essence de l'indépendance. Elle est alors indispensable de la propager. YASMINA CHERRAD de l'université de Constantine (cité supra) précise que « les autorités, par l'ordonnance de 1996, durcissent leur position en menaçant d'amendes et même de prison les contrevenants. »¹³

Il est donc logique que l'administration et l'enseignement, soient arabisés. Grand Guillaume dans un autre article intitulé « L'Algérie pays francophone ? » Avance que, la récupération de ce retard, parlant de l'enseignement en langue arabe, est en cours d'augmentation successive il dit que : « L'Algérie, où la scolarisation se faisait en français, l'arabe écrit n'était pas compris de la majorité de la population. Cet écart s'est réduit de nos jours par l'enseignement de l'arabe dans les écoles et son utilisation dans les médias »¹⁴ Pour la justice se fut parmi les premiers secteurs

¹² - TALEB IBRAHIMI AHMED, op.cit. p.31-32.

¹³ - Abderrazek Dourari., contribution: Politique linguistique en Algérie: entre le monolinguisme d'Etat et le plurilinguisme de la société, in : <http://www.lesoird'algerie.com/articles/2011/10/25/article.php?sid=124924&cid=41> consulté le: 12/02/2013

¹⁴ Katia Malausséna., Gérard Sznicer., « L'Algérie pays francophone ? », Site internet : www.ggrandguillaume.fr, in: <http://www.ggrandguillaume.fr/titre.php?recordID=45> consulté le :05/06/2014.

appliquant cette loi. Verdicts et lettres sont rédigés en langue arabe classique, parmi ces gens qui ont contribué à cette arabisation dans les tribunaux il y a l'avocat GUERMIT ABDELHAMID (1931-2011). Et s'il y a quelqu'un qui ne peut s'exprimer en arabe, le tribunal opte pour un traducteur qui assure la traduction fidèle des paroles prononcées.

Pour le cadre informel, c'est une autre réalité « *les langues quotidiennement parlées au Maghreb ne sont pas écrites, mais exclusivement orales : elles sont des variétés régionales, soit arabes, soit berbères.* »¹⁵ affirme Grand-Guillaume. Cette réalité, au fait, n'est pas réservée seulement à l'Algérie ; la plupart des pays arabes vivent cette même réalité. Le peuple favorise l'usage du dialectal au quotidien parce qu'il est plus simple.

Face à cette réalité multilingue du pays, l'arabisation est venue pour répondre à un ensemble de réflexions sur la place et la valeur de la langue arabe dans un pays récemment indépendant. Est-ce qu'on peut réapproprier notre personnalité arabe ? Est-ce qu'une telle langue peut-elle garantir une ascension culturelle, scientifique ou autres ?....etc. Ahmed Taleb Ibrahimi a tenté de donner une réponse brève en exposant l'idée suivante :

« Que [nos amis d'Europe] voudraient nous placer devant cette alternative : assimiler la civilisation technicienne en reniant notre culture, ou rester fidèles à notre culture et disparaître avec elle [...] L'Algérien doit saisir la richesse de son passé et il ne peut le faire sans une connaissance de l'arabe. Ainsi revivifié, sûr de lui-même, débarrassé de ses complexes, il remontera à la surface pour vivre avec son temps, pour édifier une culture enrichie de toutes les acquisitions du monde moderne tout en définissant sa vocation par son histoire. Notre culture, ce qui veut dire avant tout notre enseignement, doit être algérienne, fondée sur la langue arabe (profondément enracinée dans le pays) tout en demeurant largement ouverte sur les cultures étrangères [...] La revalorisation de notre culture doit être non plus verbale mais scientifique, structurée [...]. L'arabisation était donc nécessaire [...] mais elle était aussi possible »¹⁶

D'un autre côté, il y a le tamazigh, dispatché dans le territoire national, qui forme, lui aussi, une partie intégrante de l'identité algérienne, même s'il est généralement enfermé dans des régions précises. Sous l'influence de l'arabisation du pays (ici on parle du processus historique et non pas

¹⁵ GRAND-GUILLAUME, GILBERT, « *Plurilinguisme et enseignement en Algérie : entre langue écrites (arabe, français) et langues parlées (arabes et berbères)* », in colloque sur le bilinguisme à Mayotte du 20-24/03/2006 à Mayotte. <http://www.ggrandguillaume.fr/titre.php?recordID=90> consulté le: 12/07/2014

¹⁶ Vers 1966, A. MAZOUNI estimait qu'une acculturation par l'arabe était aussi valable que par le français, jusqu'au niveau du 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur. Voir « Culture et enseignement... », p. 57. C'est l'avis de ceux qui connaissent les ressources de l'arabe et l'expérience du Moyen-Orient. Cité dans un article de CHRISTIEN SOURIAU

des lois politiques) ce dernier a subi une décadence comme le constate CHRISTIEN SOURIAU « Quant à la langue berbère, elle a reculé peu à peu devant l'usage de l'arabe parlé qui est le propre aujourd'hui de la majorité de la population »¹⁷.

Ceci dit, que entre arabe et berbère politique et société ne se mettent pas d'accord sur la même chose. Cela ne va pas également avec les hommes du pouvoir qui forment, eux seuls, un cas particulier et exceptionnel. Dans un article intitulé « L'arabisation en Algérie des 'Ulémas' à nos jours » décrivant une telle situation, GILBERT GRANDGUILLAUME déclare que : « le comportement du président Bouteflika sur ce domaine est particulièrement instructif...Malgré la loi il a osé utiliser en public la langue française, et proclamer la nécessité du multilinguisme en Algérie. »¹⁸

II.3-Le Français et les Francisant :

La langue française n'est pas la langue du peuple algérien, et n'était pas sa langue auparavant.

« La langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, des algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration, et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française. »¹⁹ Et elle a continu son envahissement même après l'indépendance,

« L'essentiel de l'élite algérienne qui a combattu la France coloniale était francophone, (même les oulémas musulmans avaient des publications en français) et les textes de la révolution algérienne (comme la déclaration de 1^{er} novembre 1954 et la plateforme de la Soummam, document fondateurs de référence pour les algériens) étaient rédigés en français »²⁰.

Les mémoires des anciens combattants de la révolution algérienne sont publiés en langue française, mais aussi plusieurs auteurs et écrivains de roman comme Kateb Yacine, Mohamed Dib, Mouloud Feraoun, Yasmina Khadra, sont devenus célèbres dans l'usage de cette langue qu'ils voient occupant une place prépondérante dans notre société. Ceci dit, on ne peut aucunement

¹⁷ - SOURIAU, CHRISTIANE, « XVI l'arabisation en Algérie, p 375-397 », Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, 1975 in <http://www.rechercheisidore.fr/search/resource/?uri=10670/1.7lishy>, <http://www.openedition.org/6540> consulté le: 15/04/2014.

¹⁸ GRANDGUILLAUME, G., "L'arabisation en Algérie des "ulama" à nos jours" <http://www.ggrandguillaume.fr/titre.php?recordID=40> : www.ggrandguillaume.fr, consulté le: 17/07/2014

¹⁹ GRANDGUILLAUME, G., « Langues et représentations identitaires en Algérie ». [http:// grand guillaume. Free.fr/ar-ar/lang rep.html](http://grandguillaume.free.fr/ar-ar/langrep.html) consulté le: 12/08/2014

²⁰ DOURARI, ABDERREZAK., ibid

accuser ces gens cultivés et formés en langue française, et non pas en arabe, de n'être pas des nationalistes. Leur choix est dû du fait exercé par le colonialisme; et puisqu'on n'a pas laissé le choix ; il faut faire avec cette langue. Vue d'un autre angle SEBAA RABEH constate que :

« Sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité .sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi – totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française. »²¹.

Cette situation peut sembler étonnante, lorsqu'on parle d'un pays arabo-musulman comme l'Algérie, mais c'est une réalité. L'Algérie est reconnue comme un pays francophone par le nombre de ses locuteurs, comme les pays maghrébins le Maroc et la Tunisie, mais elle n'appartient pas à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Elle est considérée comme le deuxième pays dans le monde pratiquant la langue française, ce qui implique que, les Algériens ont un très étroit lien avec la langue française, et que cette dernière occupe une place importante dans la société ; bien qu'elle est reconnue comme langue étrangère.

En Algérie, le français est la langue du pouvoir, puisque c'est le langage de la classe technocrate, mais aussi c'est la langue du secteur économique par excellence, puisque si on pratique la langue française, il est facile d'avoir un travail. L'exemple frappant est celui constaté dans les sociétés pétrolières à Hassi Messaoud. Donc, la langue française est devenue un outil très important pour l'accès au travail ou pour améliorer la situation sociale, et le soutien que le président Bouteflika l'avait apporté au français en particulier est remarquable, à travers ses discours exprimés à la presse, à la radio et à la télévision ou pendant ses visites internes et externes. Dans le rapport 2000 du Haut Conseil de la francophonie on écrit que :

« L'accession à la présidence de Monsieur Bouteflika, en avril 1999, a sensiblement modifié la perception du français dans le pays. Faisait, lui-même usage régulier à l'étranger et en Algérie dans des interventions systématiquement retransmises à la télévision, il a donné légitimité à l'usage public du français. »²²

²¹ SEBAA RABEH., *op.cit.* p.85

²² Rapport 2000 du Haut Conseil de la Francophonie. . Cite g grand guillaume« *Langues et représentations identitaires en Algérie* ».

Cette volonté qui s'oriente vers l'usage renforcé de la langue française, et surtout par le président, peut être expliquée par les tentations de ce dernier de rendre à l'Algérie sa place et son rôle sur le plan international ; puisque le temps où il a été élu président de la république, l'état et la valeur de l'Algérie étaient fort marginalisés à cause de la décennie noire.

Le ministère de l'éducation nationale, de son côté, dresse une liste de réformes dont celle concernant la langue française. Il introduit la langue française à partir de la deuxième année de scolarisation primaire au lieu de la quatrième année. Le même système éducatif a essayé de réintroduire les matières scientifiques en français au lycée sous prétexte de préparer les futurs bacheliers à l'enseignement universitaire qui est majoritairement en français, et d'avoir un accès facile aux sources scientifiques, qui sont moins abondantes en langue arabe. L'ordonnance du 16 avril 1976 n°76/35 qui régit le système éducatif redéfinit le rôle de la langue française en Algérie « *le français est défini comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part, mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples* »²³. Donc la langue française, joue le rôle d'un pont qui sert à lier l'intérieur du pays à son extérieur et par lequel se réalise le rapprochement, et l'ouverture sur autrui.

Jour après jour, la langue française gagne plus d'adhérents dans la société algérienne grâce à la presse francophone comme Elwatan, El moudjahid, la Liberté,...et à la diffusion télévisée qui permet la réception des chaînes françaises comme la TF1, TV5, FRANCE2,... sans oublier cet outil qui a réduit les distances et les frontières ; l'internet par lequel les échanges et les discussions avec les francophones à l'échelle universelle passent au quotidien. C'est la raison pour laquelle il faut se rendre compte de la place qu'occupe la langue française, et de la considérer comme un acquis. Pour l'enseignement supérieur, le français domine toutes les branches techniques et scientifiques, comme la médecine, la biologie, l'hydrocarbure...,

La langue française connaît une seconde fois ses beaux jours avec le grand soutien accordé par des algériens formant la partie intellectuelle ; où on remarque son essor considérable. Un usage au quotidien de la langue française confirme l'idée d'un épanouissement dans une Algérie indépendante comme l'indique T. BEN JELLOUNE « *même si le français était au début la langue de colonisateur. A l'heure actuelle, elle est perçue autrement, puisque poètes et romanciers*

²³ - la constitution de 1976, l'ordonnance no 76-35 du 16 avril, portant organisation de l'éducation et de la formation p.03

*l'utilisent pour exprimer leur enracinement et leurs aspirations. »*²⁴ . La langue française, à nos jours et dans la société algérienne, est perçue autrement c'est-à-dire que son statut n'est plus celui des débuts de l'indépendance.

²⁴ -T. BEN JELLOUNE, « la langue de feu pour la littérature maghrébine », in *Géo* n°138, Paris, Aout 1990, pp.89- 90.
Cité dans la mémoire de magistère de : HARBI SONIA soutenue le 22/11/2011 à l'université Mouloud Mammeri à Tizi-Ouzou

La didactique
des
langues étrangères

Chaque personne ayant des idées a besoin de communiquer avec une autre personne en utilisant une langue de communication. Mais, si ce dernier n'arrive pas à entrer en contact avec cette personne, et l'obstacle dû à l'ignorance de cette langue, alors le résultat serait catastrophique quel qu'il soit ; un commerçant, un touriste. L'étudiant qui fait des recherches scientifiques à l'étranger, où il va consulter plusieurs références, n'arrive jamais à accomplir son travail sans la langue. Donc le recours à une seule langue tranche la culture de chaque individu chercheur, par rapport à son environnement. Et pour réaliser nos objectifs, il vaut mieux acquérir plus d'une langue.

Il semble bien naturel que l'apprentissage d'une langue étrangère, pour communiquer avec, ou s'en servir dans des besoins, ce n'est pas une tâche facile :

«Apprendre une langue étrangère ne signifie plus simplement acquérir un savoir linguistique, mais savoir s'en servir pour agir dans cette langue et savoir opérer un choix entre différentes expressions possibles liées aux structures grammaticales et au vocabulaire qui sont subordonnés à l'acte que l'on désire accomplir et aux paramètres qui en commandent la réalisation »¹.

Parmi les nombreux apprentissages qu'un étudiant peut avoir c'est celui de la langue étrangère qui représente une nécessité pour accéder au savoir au premier lieu ou pour faire contact avec l'étranger, au second lieu. L'enseignement des langues étrangères, c'est un échange avec une langue étrangère, entre apprenant et enseignant qu'on pratique dans un contexte relatif aux besoins de l'apprentissage. Cette relation qui se noue, d'une part entre l'enseignant et l'apprenant, et de l'autre part entre apprenant et la langue cible ; à la recherche du savoir, opte pour un processus, une méthode, une stratégie qui les réunies, et pour les mettre en actions, cette option : c'est la didactique des langues étrangères qui a pris en charge cette responsabilité.

III.1- Historique de la didactique :

Le terme didactique est venu pour remplacer le terme pédagogie qui décrit la relation entre élèves et maître. Elle a pour étymologie grec « *pais* » qui veut dire « enfant », et « *agein* » voulant dire « conduire » ; c'est « le fait de conduire l'enfant à l'école ». Jean Pierre Cuq dans son dictionnaire de didactique du français la définit ainsi :

¹ - Cuq. Jean-Pierre., Gruca. Isabelle., op.cit. P.197.

« 1- dans la vie quotidienne, la pédagogie est la caractéristique de celui qui est pédagogue, qu'il soit enseignant institutionnel ou pas. 2- un deuxième niveau donne au terme le sens de manières d'enseigner, qui incluent aussi bien la méthode que les techniques d'enseignements. »²

Avec l'évolution qu'elle a connue, elle s'est ouverte de plus en plus au sens, mais sans perdre les traces de son origine. Elle désigne aujourd'hui *« tout ce qui concerne les relations maître / élève en vue de l'instruction ou de l'éducation. »³*. Donc la pédagogie est tout ce qui se passe entre élève et son maître, où ils s'accompagnent d'une méthode choisie pour mettre des consignes en œuvres dans un milieu déterminé. La centration dans la pédagogie est mise sur le maître qui sait tout, c'est lui l'acteur actif, alors que l'élève c'est un acteur passif. Il reçoit le savoir de son maître, il répond selon la demande de gestionnaire de classe. L'élève n'a aucun rôle dans son apprentissage, et il n'est pas responsable de son apprentissage. Il obéit aux consignes simplement, sans participer.

Le terme après un certain temps a été dévalorisé par des chercheurs français, comme Christian Puren, et par les anglo-saxons.

« L'accent mis sur le savoir, sur la compétition intellectuelle, sur la méfiance à l'égard de ce qui n'est pas directement utile à la conquête d'examens classant, tout cela correspond à cette revendication des classes moyennes pour un système éducatif rentable, c'est-à-dire capable de protéger les acquis d'une promotion sociale récente et de "remettre de l'ordre dans une jeunesse qui leur échappe". La dictée et l'orthographe sont les symboles de ce retour à l'ordre. [...] »⁴

Peu à peu la pédagogie s'est remplacée par la didactique qui s'impose.

III.2- la didactique :

La didactique a pour signification étymologique, comme adjectif, et de son origine grecque *« didaskein : enseigner »*. Cette signification désigne : ce qui est propre à enseigner, à instruire. Elle désigne aussi l'étude des processus d'enseignement et d'apprentissage du point de vue privilégié des contenus.

² - JEAN-PIERRE CUQ ., op.cit., p.188

³ - Galisson R. et Coste D., *dictionnaire de didactique des langues*, Hachette, « F »,1976. In, cours de didactique du français langue étrangère et seconde de Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca.

⁴ - L. Legrand, Les politiques de l'éducation, PUF, «Que sais-je ?», no 2396, 1988.

«Il constitue la didactique en presque science en la plaçant dans la seule mouvance des disciplines de référence — la didactique, c'est de la linguistique à peu près (ou de l'histoire littéraire, ou de la sémiologie...), approximative, compromise, au même temps qu'il déprécie la pédagogie en l'assimilant volontiers à des trucs, à des recettes relevant de l'empirisme ou de l'art »⁵.

Dans l'enseignement disciplinaire, elle, la didactique, effectue le rôle d'interaction entre les diverses approches et démarches scientifiques existantes qui accorde le passage d'une notion de base à une autre nouvelle. Qui va être acquise, après une évaluation des représentations et de la démarche suivie. pour prendre conscience, de ce qui a été approprié en phase d'apprentissage antérieur de sujet, et celle des nouvelles notions qui va prendre place

III.3- la didactique des langues :

La didactique des langues est en voie d'autonomisation progressivement par rapport à d'autres disciplines comme la linguistique appliquée. Puisqu'elle « *n'a pas de discipline objet, au contraire, par exemple, de la didactique de la chimie qui a la chimie comme discipline objet et est pour cette dernière une discipline outil* »⁶. Elle voyait le jour au début des années 70. L'apparition de dictionnaire de didactique des langues en 1976, donne le sentiment qu'une nouvelle discipline est en train de se construire, et de pénétrer dans les disciplines. Celle-ci donne la priorité au sujet, qui impose sa présence au cœur de sa réflexion, puisque elle vise l'apprenant en particulier. À l'opposé de la didactique des langues, on trouve la linguistique appliquée qui donne la priorité à l'objet de la langue. Pierre Martinez a donné une définition provisoire comme il a dit en précisant que la didactique des langues est : « *un ensemble de moyens, techniques et procédés qui concourent à l'appropriation, par un sujet donné, d'éléments nouveaux de tous ordres.* »⁷

Donc l'apprentissage d'une langue, avec les dispositions nécessaires à cet apprentissage, doit prendre en considération le rapport de ce contact avec cette langue sur le plan psychologique de l'individu-apprenant, le plan linguistique, le plan culturel et d'avoir conscience de la langue cible, de ses représentations et ses variables dans sa société. Alors,

⁵-HALTE. Jean-François. , *la didactique du français*, PUF, « Que sais-je ? »,1992.

⁶ -CICUREL, Francine, *Didactique des langues et linguistique : propos sur une circularité*, 1988, In *Études de Linguistique Appliquée* cité par Dr. Oscar Valenzuela, « *La didactique des langues étrangères et les processus d'enseignement/apprentissage* », in Synergies Chili n° 6 - 2010 pp. 71-86

⁷ - Pierre Martinez., *la didactique des langues étrangères*, PUF, Paris, 1996. p.3

«Enseigner, c'est mettre en contact, par le fait même, des systèmes linguistiques et les variables de la situation touchant tant à la psychologie de l'individu parlant qu'à un fonctionnement social en général. »⁸Le champ de la didactique des langues ne peut se limiter à la langue. Mais elle s'intéresse à la mise en disposition des enseignants, des méthodes et programmes d'enseignement, la structuration des cours avec des applications convenables. Elle joue aussi le rôle d'un médiateur, pour la compréhension de grammaire, des textes littéraires,...

Apprendre une langue étrangère permet à l'apprenant de découvrir un nouveau monde ; un monde différent de celui connu auparavant, le monde offert par la didactique des langues étrangères. Pour réaliser ce but, cette didactique s'efforce de prendre en compte et avec lucidité tout ce qui facilite l'apprentissage comme la recherche d'une méthode simple ; pratiquer la langue réellement dans des situations d'acquisition d'un savoir dont elle est une.

Lorsqu'on parle de la didactique des langues étrangères, on voit que la nomination langue étrangère est ambiguë. Jean-Pierre Cuq a donné une définition au concept, qui éclaircit cette ambiguïté, de dire que: « toute langue non maternelle est une langue étrangère. »⁹L'étrangeté se localise par rapport à ce qui est habituelle, ou de naissance. La conscience de ce qui est maternel, et de ce qui est étranger comme langue a donné naissance, dans les années 60, au champ disciplinaire de la didactique de français langue maternelle, et français langue étrangère. Cuq a constaté trois degrés d'étrangeté : « on peut alors distinguer trois degrés de xénité(ou d'étrangeté) : la distance matérielle ou géographique,... ; la distance culturelle,... et la distance linguistique... »¹⁰

En didactique, une langue dite étrangère lorsqu'elle n'est pas connue par les natifs d'une langue maternelle. Elle se considère comme objet linguistique, qui peut être enseigné, où elle se considère dans ses qualités comme la langue maternelle enseignée. « Une langue devient étrangère lorsqu'elle est constituée comme un objet linguistique d'enseignement et apprentissage qui s'oppose par ses qualités à la langue maternelle. »¹¹

Quant on parle de la langue étrangère, on qualifie la représentation, qui représente dans une société pour un individu ou un groupe (le comportement inculqué selon la culture). Et même si un savoir inconnu, peut être appris par des apprenants, on le considère comme

⁸ - Ibid., p.8

⁹ - Cuq, Jean-Pierre., OP .Cite. P.93

¹⁰ -Ibid., P.150

¹¹ - Ibid., P.150

étranger, par rapport à leurs apprentissages et acquisitions antérieurs, « *c'est tout d'abord, le fait qu'elle représente, pour un individu ou un groupe, un savoir encore ignoré, qui constitue par conséquent un objet potentiel d'apprentissage, et qui, comme tel, peut être érigé en discipline scolaire.* »¹² Donc, la langue est dite étrangère, pour un sujet ou un groupe, dans une situation d'apprentissage quand elle n'est pas la langue maternelle ou celle de quotidien. « *On peut donc appeler langue étrangère la langue maternelle d'un groupe humain dont l'enseignement peut être dispensé par les institutions d'un autre groupe, dont elle n'est pas la langue propre.* »¹³

III.3.1 - la didactique de français langue étrangère :

La langue française est considérée comme langue étrangère dans plusieurs pays dans le monde,

*« C'est une langue de nature étrangère. Il se distingue des autres langues étrangères éventuellement présente sur ses aires par ses valeurs statutaires, soit juridiquement, soit socialement, soit les deux et par le degré d'appropriation que la communauté qui l'utilise octroyé ou revendique. »*¹⁴

Le cas de l'Algérie est parmi les pays qui considèrent, dans son système éducatif et par la loi de constitution, que la langue française est une langue étrangère. La langue officielle étant l'arabe classique (dialectal et le tamazigh sont réservés à l'usage quotidien).

*« Le français est donc une langue étrangère pour tous ceux qui, ne le reconnaissent pas comme langue maternelle, entrent dans un processus plus ou moins volontaire d'appropriation, et pour tous ceux qui, qu'ils le reconnaissent ou non comme langue maternelle, en font l'objet d'un enseignement à des parleurs non natifs. »*¹⁵

La maîtrise et la motivation de la langue française, devient une tâche délicate, quand elle est un objet linguistique au rang d'enseignement /apprentissage. La didactique du français langue étrangère est une discipline qui se classe sous une branche de la didactique générale. Lorsqu'on évoque le point de la didactique du français langue étrangère, on inclut certainement les diverses situations d'enseignement/apprentissage de la langue française. Bien

¹² - Dabène Louise., *repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Hachette, 1994, Paris. P.29

¹³ -Ibid., P.29

¹⁴ -Cuq. Jean-Pierre., *le français langue seconde*, Hachette, « F », 1991, P.139.

¹⁵ - Cuq & Gruca., Op.Cite., P.94

que celles-ci (diverses situations) sont liées à l'enseignant qu'à l'apprenant, semble bien qu'il faut prendre en charge les aspects internes et externes, de l'enseignant et de l'apprenant ; puisque cette discipline, pendant l'usage, inclut des objets linguistique, psychologique, sociologique, sociolinguistique, psycholinguistique et culturelle.

Pour apprendre une langue étrangère, dans un lieu, et à un moment donné, comme dans une institution ou un établissement, il faut, avant d'en prendre l'initiative, identifier la raison pour laquelle ces apprenants veulent apprendre cette langue. Il faut chercher leur besoin d'apprentissage, puisque les besoins de chaque individu varient.

L'enseignant de la langue française doit être, d'abord conscient de sa matière et entouré d'une connaissance parfaite de cette langue. Il met une réflexion sur les objets de l'enseignement, et il aboutit à des recherches, sur les conditions d'appropriation du savoir et sur l'organisation des situations d'apprentissage. Il doit être confiant en soit. Il enseigne une langue qui est étrangère à des apprenants qui ignorent la signification de ses mots. Il doit prendre en considération, aussi les réactions attendu et inattendu des apprenants pour arriver à résoudre les problèmes au fur et à mesure. La situation sociologique a une grande importance dans l'apprentissage de la langue française étant donné que l'influence des parents en particulier sur leurs enfants et sur la société est grande. Par ailleurs, l'importance d'acquisition de cette langue se distingue d'un environnement à un autre, et d'une région à une autre. Cette spécificité peut toucher le contenu lui même, et donc va poser des problèmes d'ordre sociale. Alors, l'enseignant prend la situation sociale en tant que facteur instable et modifiable. L'enseignant doit aboutir une évaluation complète.

« l'enseignant a besoin de prendre conscience des décalages entre ce qu'il veut faire, ce qu'il croit faire, ce qu'il fait réellement et l'impact de ses actions.une évaluation plus complète peut être intégrée dans le processus même de l'innovation. Elle enrichit alors les pratiques enseignantes par un processus de formation continue intégré. »¹⁶

Le statut de la langue française dans l'Etat, incite plus les décideurs de donner un ajout, par la mobilisation des outils nécessaires à l'enseignant de cette langue. Ils se considèrent comme associé. L'enseignant de la langue française, et dans le cadre de la politique suivie par l'Etat, va avoir un programme réifié, à l'ordre de l'enseignement /apprentissage de la langue française.

¹⁶ -Giordan, André, *Apprendre!*, débat belin, Paris, 1998.p.222

« pour que les enseignants et les apprenants puissent se rencontrer dans le but d'enseigner et d'apprendre une langue,[...], l'institution doit établir un programme dont la fonction est de : prévoir/choisir-décrire /expliquer-proposer/imposer...les contenus et les modalités de réalisation des actions d'enseignement qui sont censées provoquer celle d'apprentissage, »¹⁷

Un programme capable de donner les résultats attendus par les apprenants de cette langue (lecture, écriture, développement de texte...).Et à l'égard de ce programme, l'enseignant, et selon sa classe, choisit la méthode convenable. Celle-ci peut changer selon la situation ; puisque dans une seule séance, on peut utiliser différentes méthodes. L'adaptation d'une méthode, des techniques et des procédés permet, certainement, à la bonne investigation et l'apprentissage de la langue française. En effet, à l'absence du milieu naturel, c'est-à-dire le bain linguistique, l'apprenant, dès qu'il quitte la classe, abandonne souvent la langue, jusqu'au moment de son retour en classe. *« Les matières où le niveau se renforce sont celles qui bénéficient d'une forte valorisation sociale et qui caractérisent les sections où la demande est plus forte que l'offre. »¹⁸*

De plus, L'enseignant reste un facilitateur de l'objet enseigné, qui est la langue française, où l'apprenant de cette langue, arrive à adopté une automatisation d'éléments linguistiques appropriés, à son usage, puisque le cadre conceptuel est déjà simplifié par l'enseignant. Qui dispose d'instruments qui lui permettent de mener à bien, avec des coopérants ou seul, les tâches d'observation, d'adaptation, de réajustement et d'élaboration, de travail à une certaine tranquillité. Au bout de l'apprentissage d'une langue, des éléments de tout ordre se distinguent ; des savoirs linguistiques (phonétique, lexique, grammaire, règles de fonctionnement de la langue), des savoirs communicatives (répondre à des questions, discuter dans une situation,...), et un savoir culturel.

« Deux types de représentations peuvent influencer sur l'activité de l'apprenant : celles relatives à la langue étrangère et à l'univers étranger, et celles qui reflètent la manière dont il conçoit l'apprentissage en cours ou à venir. »¹⁹ L'apprenant doit être conscient de la situation institutionnelle : où se réalise l'enseignement ? Et avec qui ? Puisqu'il ya une

¹⁷ -Coste D.(éd.),*vingt ans dans l'évolution de la didactique des langues (1968-1988)*, Paris, LAL Crédif, Hatier, 1994, in, Martinez P. ,*la didactique des langues étrangères*, PUF , « Que sais- je ? », 1997.p.87

¹⁸ A. Prost, *Eloge des pédagogues*, Points-Seuil, 1985, p. 83.

¹⁹ Pendanx Michèle. , *les activités d'apprentissage en classe de langue*, Hachette, Paris, 1998.p.11

implication communication avec un nouveau entourage. Il doit assumer sa responsabilité, qui est au cœur du processus d'apprentissage de cette langue étrangère.

La maîtrise de la langue, pour la communication, les discussions, et l'expression est une constante pour les apprenants de la langue, avec une diverse compétence langagière. Pour pouvoir arriver à une finalité acceptable, des efforts de l'un et le guidage de l'autre, à l'usage de la langue par l'apprenant, dans une situation, va être repérer comme natif de cette langue.

III.3.2- la didactique de français sur objectif spécifique :

L'évolution de la société dans plusieurs domaines se coïncide avec l'évolution industrielle. La mondialisation a rendu les pays de plus en plus coopératifs, et la diversité des cultures et des langues ont pris le contact entre eux, dans le respect mutuel des valeurs de l'un et de l'autre. L'ouverture des universités, et le changement du savoir scientifique a évolué ; les étudiants boursiers à l'étranger dans différentes spécialités, où les études supérieures se font en français langue étrangère sont de plus nombreux. Alors, la demande d'une maîtrise de la langue de communication est une exigence, avec un savoir faire adapté au besoin universitaire. Pour satisfaire l'exigence de ce public, chacun dans son domaine, il est convenable d'adopter un enseignement /apprentissage de langue française qui couvre ce besoin. On apprend une langue spécifique pour agir dans une situation de besoin. Le français sur objectif spécifique comble les attentes d'une formation nécessaire.

III.3.2.1- un bref historique du FOS :

Le Français Sur Objectif Spécifique (FOS), n'est pas nouveau. Son apparition date des années vingt du siècle dernier, où le premier manuel a vu le jour. Il est consacré à l'enseignement **du** français - et non pas **le** français- aux militaires indigènes²⁰. Le dit manuel fut riche en lexique spécifique au domaine militaire dans un temps précis. Dans les années cinquante, on voit apparaître les concepts de français de spécialité ou langue de spécialité. Cette nomination fut donnée par les lexicologues. A cause de l'épanouissement de l'anglais sur le plan international et pour défendre les intérêts du français, le ministère de l'éducation en 1951 charge le centre d'étude du français élémentaire d'élaborer un inventaire facilitant l'apprentissage du français. Le début des années soixante-dix, c'est l'apparition d'un autre type de français ; c'est le français instrumental. Celui-ci a vu le jour en Amérique Latine, son

²⁰ -Gisèle Kahn, Un manuel pour l'enseignement du français aux militaires indigènes, in *Publics spécifiques et communications spécialisées*, Hachette, Paris, 1990. In www.le-fos.com/historique.htm

objectif est de mettre l'enseignant au service du développement technique et scientifique. En 1974 l'année où le français est en décadence,²¹ Le français fonctionnel a eu son apparition sur la scène de langue de spécialité. Les années quatre vingt dix (1990), caractérise l'implantation du FOS. Calquer sur l'appellation anglaise ENGLISH FOR SPECIFIC PURPOSES (ESP), ou elle a été inventée pour la première fois, pour des raisons précises. « *Le français sur objectifs spécifiques est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures.* »²²

C'est une branche du français langue étrangère. Il se spécifie par des points que l'enseignant doit les prendre en considération : la diversité du public, les besoins spécifiques du public, le temps limité consacré à l'apprentissage, la rentabilité de l'apprentissage de FOS, et la motivation du public. A nos jours, le FOS est ouvert sur plusieurs domaines comme le français des affaires, le français de tourisme, le français juridique, le français de la médecine, le français scientifique et technique ...pour avoir une formation sur le tas.

« *D'une manière générale, il n'y a plus d'autre enseignement de français langue étrangère que des enseignements à des objectifs spécifiques. [...]et, d'ailleurs, que signifierait aujourd'hui un enseignement sans objectif spécifique ? Il n'y a plus de place pour la gratuité de l'apprentissage et sa non-utilisation dans la vie concrète.* »²³

L'apprenant du FOS n'est pas comme les autres apprenants de langue. Pour lui il n'y a que **du** français et non pas **le** français. Il ne veut apprendre ni les poèmes, ni les fables de Jean de la Fontaine ni devenir un écrivain. « *Ils ne veulent pas apprendre **LE** français mais plutôt **DU** français pour réaliser des objectifs bien précis dans un domaine donné* »²⁴, son souci réside dans le fait d'avoir du français, dans le but de faire face à des situations, où il sera obligé de communiquer. L'adéquation de la formation en FOS doit répondre au besoin de ce genre de public.

²¹ - Gisele Kahn., *ibid.*, in www.le-fos.com/historique.htm

²² -Cuq Jean-Pierre., *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE international, S.E.J.E.R.Paris.2003. p.109

²³ - Drouère, M., Porcher, L., « introduction. A propos d'objectifs », les cahiers de l'asdifl -y -a-t-il un français sans objectif(s) spécifique(s) ?, n°14, in, Richer Jean-Jacques., *le français sur objectifs spécifiques (FOS) : une didactique spécialisée ?*, Synergies n°3 2008

²⁴ -Lehmann D., *objectifs spécifiques en langue étrangère*, Hachette, « R », 1993.

III.3.2.2- le FOS au milieu universitaire :

L'université française a mis l'accent sur ce type de public ; les étudiants. Elle a décidé de les prendre en charge, et de s'occuper d'eux et de les intégrer par une formation dans un nouveau système, facilitant la communication à l'université, afin de les préparer à l'obtention d'une compétence qui favorise la continuité de leurs études avec des natifs dans l'université française. Le type de cette formation est sous ordre d'un français spécifique, qui est le FOU (français sur objectif universitaire).

Le FOU « *s'inscrit totalement dans cette perspective d'une acquisition de compétences linguistiques combinées à une acquisition de savoir-faire en situation, en l'occurrence de savoir faire universitaires* »²⁵. L'université veut que ces étudiants développent et acquièrent des capacités méthodologique et linguistique qui leurs permettent la réception, la production, et la compréhension dans divers situations académiques qui concernent le milieu universitaire. L'acquisition de ce genre de compétence favorise, dans un cours magistral, la bonne réception d'un savoir disciplinaire et la bonne transmission d'un cours donné par le professeur, faire des discours, aboutir des recherches disciplinaires, documenter dans diverses sources et préparer la thèse puis la soutenance en tout aisance.

²⁵ - Mangiante Jean-Marc., et Parpette Chantal., *le français sur objectif universitaire : de la maîtrise linguistique aux compétences universitaires*, Synergies

IV. LE DEPARTEMENT DE BIOCHIMIE

QUELLE COMMUNICATIVITE ?

Avant de passer à l'analyse des données du questionnaire diffusé dans le but de savoir la situation du FLE au sein du département à l'université d'El-Oued, une connaissance préliminaire s'impose ; celle de la situation géolinguistique de la région.

VI.1- Le Souf : géographie et langue (s):

El oued ; la ville de mille et une coupoles. Elle est parmi les quarante huit wilayas algériennes. Elle se situe au Sud- Est de l'Algérie. Elle a une superficie de 44 586.80Km². Elle demeure une des collectivités administratives les plus étendues du pays. Sa population est estimée entre 646 000 / 648 000 habitants. La wilaya compte actuellement 30 communes, qui sont regroupées en 12 Daïras¹.

Elle est limitée :

- au Nord par la wilaya de Tébessa.
- au Nord par la wilaya de Khenechla.
- au Nord Ouest par la wilaya de Biskra.
- à l'Ouest par la wilaya de Djelfa.
- au sud Ouest par la wilaya de 'Ouargla.
- à l'est par la Tunisie.

Sa géographie est multiple, riche par sa diversité, ses principales composantes sont: 1- la région de Souf ,2- la région de oued Righ, 3- les dépressions, et 4- les ergs. Elle se caractérise par une vocation agricole, qui se varie entre les légumes, les palmiers dattiers et les oliviers. Elle est la première dans le classement national dans la production des dattes, occupe parfois la première et d'autres fois la deuxième dans la production de la pomme de terre, sans oublier sa richesse hydraulique puisque on possède une réserve d'eau importante. Le relief de la wilaya est un sous ensemble géographique qui regroupe : le grand Erg Oriental, qui peut atteindre la hauteur de 200 m, la Hamada, un plateau caillouteux et les vallées. Sa culture se varie entre architecture traditionnelle, zaouïas, et un nombre assez grand de mosquée...

La wilaya d'El oued se spécifie comme toute la région de Sud -Est d'une température sèche et chaude en été, et glaçante en hiver.

Le parler de la wilaya d'El oued se diffère d'une zone à une autre. La région de Oued Righ compte deux genres de parler l'arabe (dardja) et le tamazight de Oued Righ disparu à nos jours, sauf dans des poches de la région, et la langue française, comme langue étrangère où son implantation dans le parler des gens de Oued-Righ est devenue parmi l'arabe (dardja),

¹ -les informations sont accueillies, D'après l'agence nationale de développement de l'investissement. Guichet Unique décentralisé d'OUARGLA

où elle a perdu la valeur comme langue française. Elle se prononce inconsciemment pendant les entretiens. Elle est la langue étrangère dans son statut, comme elle est reconnue par l'Etat. Les gens d'Oued Righ le considèrent comme langue de prestige surtout chez les individus immigrés, qui l'oralise le plus souvent sans écriture bien sur. Le centre de la wilaya et son entourage parle l'arabe de dialecte soufi, où on constate dans leurs entretiens un grand nombre de mots en arabe classique, et c'est un *cas particulier à l'échelle national*². Ils se caractérisent par le fait qu'ils ont subi l'influence du Coran sur leur parler quotidien. Personne ne peut ignorer les effets de colonisation sur les Algériens ; mais les habitants de la région d'El-Oued ont résisté fortement à cette influence.

L'individu soufi se trouvait, dès le début et au fil du temps, dévalorisé, par le colon comme la majorité du peuple algérien. Cette phase a eu influence sur l'environnement linguistique algérien. La région de Souf a gardé la même habitude linguistique dans les discussions jusqu'aujourd'hui. Et où il se présente et s'installe on peut le distinguer par cet accent soufi. Ce maintien est dû ; d'abord à la résistance de l'individu soufi, qui n'accepte pas le changement de sa façon de parler. Ensuite Par les zaouïas, et les mosquées et même la société qui dévalorisent ceux qui osent discuter en langue française ; ils haïssent ceux qui parlent la langue qui symbolise l'ennemi.

Malgré la propagation de la langue française, par degrés, dans le territoire national, le Soufi a su garder la prononciation comme elle est, sans changement. C'est la raison pour laquelle le citoyen soufi n'a pas l'envi d'apprendre la langue française. Parce qu'on la considère comme une langue qui brise sa culture, ses coutumes, induisant à l'insécurité linguistique et culturelle, ce que l'individu soufi ne peut supporter.

Pour produire un discours, par exemple, avec un individu soufi, vous devez êtres capable de déchiffrer des mots annoncés de la langue utilisée par tous. Et dans la plupart c'est le dialecte soufi, sans mélange avec la langue française, sauf quelques mots qui ne compte pas, et quelques écritures sur les portes de commerçants et vendeurs en un « français arabisée ». Cette situation montre l'écart qui se trouve entre l'individu soufi et la langue française. Les gens d'Oued Righ, sont aussi une partie intégrante de la wilaya d'el oued. Et si on pose la question à un individu, vous parler le français ? Il répond directement non. Mais en observant ses discussions, on va distinguer plus de 20% de ses

² - On constate dans des régions en Algérie l'introduction du français dans le dialectal algérien ; toutefois, à El-Oued, les gens n'utilise que l'arabe dans la prononciation des couleurs, le ballon, l'école, des cas parmi d'autres, par exemple.

paroles sont en français³. L'influence sur sa langue est claire, ce qui montre la non-résistance de l'individu d'Oued-righ à l'envahissement de la langue française, malgré son an alphabétisation

« La wilaya d'El oued compte 401 centres d'alphabétisation, dont 251 pour les apprenants de niveau Un et 150 pour ceux de niveau Deux, Les apprenants sont répartis sur 582 sections à travers les 30 communes que compte la wilaya, Le taux d'illettrisme a nettement reculé dans la wilaya en chutant de 14,5% (chez les hommes) et 24% (chez les femmes) durant la saison 2006-2007 à 8% pour les hommes, et 17,1% respectivement pour les femmes »⁴

Cet effort consacré à la lutte contre l'illettrisme, nous amène à ouvrir les portes au large sur l'éducation national dans la wilaya d'El-oued. Les établissements scolaires sont en augmentation jour après jour, et les résultats sont satisfaisants au baccalauréat d'une année à une autre. Mais le problème consiste, jusqu'à nos jours, dans la langue française qu'on voit comme langue difficile à acquérir.

Depuis longtemps Oued-Souf est connu par ses génies en mathématiques; mais en matière de langues, à part l'arabe classique, on trouve du manque. La majorité des postes sont occupés par des gens du Nord⁵. Et en recherchant la cause, on constate que la langue française est détestée par les descendants, hérité par les parents qui, à leur tour, ne valorise pas l'apprentissage de cette langue qui représente le colonialisme. A ce fait, à nos jours on trouve que la génération favorise la langue anglaise à la langue française.

Récemment, la wilaya d'El-Oued a été bénéficiée d'une université, après un certain temps, comme un centre universitaire⁶. On a commencé par une filière économique (économie et gestion), après le droit, et progressivement, on fonde les autres branches. L'année 2008 était la création du département de français, (celui d'anglaise vient bien après). Le département de technique, renferme plusieurs branches, parmi ces branches celle de département de biochimie, qui a été notre choix pour cet étude.

³ Mots utilisés quotidiennement comme : tasse, bidon, marmite, cuisine, claquette, chambre, marteau, manteau, garage, robinet, chef d'aira, casque, poste, moto, la lampe, l'électricité, château d'eau, morceau, cabas ...etc.

⁴ Pour connaître la situation des parents envers l'enseignement. <http://www.aps.dz/les-breves/breves-regions/8059-el-oued-6-025-inscrits-aux-cours-d'alphabetsation>

⁵ La création des logements au sud spécialement réservaient aux enseignants des langues étrangères du nord, pour combler le manque, l'annonce a été publier dans les journaux quotidien.

⁶ De 1995-1997, au lycée de Taksebt. Transféré en 1998, au centre Chouhada, De 1998 à 2001, elle devient l'annexe universitaire d'El Oued de l'université de Biskra. en 2001-2012, par décret exécutif, qu'elle devient le centre universitaire d'El Oued. En juin 2012, elle devient l'Université d'El-Oued. <http://www.univ-eloued.dz/fr/index.php/2012-09-18-14-31-01/présentation-de-l-universite>

VI.2- Enseignant/apprenant et communication :

Les voies de la communication humaine sont multiples. Parmi les méthodes d'apprentissage efficace d'une langue étrangère la communication. Celle-ci, que se soit en classe avec l'enseignant, ou hors de la classe dans la société, ou encore au foyer, reste le noyau principale d'une interaction binaire ou multiple pour l'apprentissage d'une langue étrangère. La communication se considère comme support pour activer la réflexion de l'apprenant et l'engager dans une situation de dialogue, en une interaction structurée et c'est en communiquant quand apprend à communiquer. Dans cette perspective aidant l'apprenant à produire du sens, à approfondir sa compréhension et à acquérir une vision ouverte vers de nouvelles perspectives, l'apprenant devient une priorité devant ses apprentissages de langues, par ses enseignants, qui doivent être conscients d'être en train d'avancer un savoir qui se présente dans une langue étrangère. Ce savoir se base sur un système d'expression et de communication. Celle-ci vise la croissance des capacités individuelles qu'un apprenant peut construire lui-même, avec le temps.

La communication orale, qui doit être développée dès les premiers jours de l'apprentissage de la langue étrangère, par l'enseignant de cette langue pousse les apprenants à avoir l'envie et le plaisir de parler cette langue et de l'apprendre. L'enseignant, lui, doit choisir les activités de stimulation, qui seront variées et authentiques, permettant le développement des habilités d'écoute chez l'apprenant et de s'engager dans les différentes situations de communication.

L'enseignant intervient par l'avancement des moyens d'agir, et de réagir dans toutes les circonstances face à ses apprenants ; puisque sa mission principale consiste à transmettre un savoir et un savoir faire. Donc, son rôle est primordial dans la gestion des entretiens entre les apprenants. *Le texte fait référence à la langue cible aujourd'hui*⁷, lorsqu'il contient des noms français, des places, des monuments, des écrivains, ...etc. ainsi que les outils audio-visuels (enregistrement sur cassette de la voix du professeur, enregistrement authentique, magnétophone, vidéo cassette,...etc.), qui font de l'activité orale une réalité. L'enseignant en s'appuyant sur un texte fait ensuite un commentaire aux apprenants ou il choisit parmi une variation disponible entre poèmes, pièces de théâtre, un roman...etc. Cette variation garantit grâce à l'intervention répétée, en posant des questions, de l'enseignant l'accès à un échange avec l'apprenant.

⁷ La majorité des textes pris dans les manuels scolaires sont du contexte français, et ils contiennent des situations, et des noms français. Exemple de fables, contes

VI.2.1-La communication :

La vie dans la société se base sur la communication. Celle-ci a pris plusieurs formes qui diffèrent l'une de l'autre. Suivant le développement de l'être humain, la communication a passé par la phase gestuelle, à la phase de la parole et enfin par la phase de l'écriture. Certains individus éprouvent un souci à s'exprimer oralement ou à l'écrit. Pourtant, la communication s'avère indispensable et essentielle. Chaque individu doit être capable de l'adapter, selon la nature et la situation convenable.

VI.2.1.1-Définition de la communication :

Le mot communication vient du mot latin « *communicar* », qui veut dire être en relation avec un récepteur, et communiquer c'est mettre une information en commun.

Le dictionnaire Robert a défini la communication comme suit : « C'est le fait d'établir une relation avec (qqn, qqch). (...) *Scientifique*. Toute relation dynamique qui intervient dans un fonctionnement. » « **Communiquer**: Faire connaître (qqch à qqn). (...) Faire partager. (...) Rendre commun à; transmettre (qqch.) En Didactique, **La communication Sciences de la communication**: ensemble des activités et connaissances concernant la communication au moyen de signes, notamment entre les êtres humains (neurosciences, sciences cognitives, informatique, certaines sciences humaines et sociales) ».

Le dictionnaire Larousse, à son tour, nous donne la définition suivante : « **Communication**: c'est l'action d'être en rapport avec autrui, en général par le langage: échange verbal entre un locuteur et un interlocuteur dont il sollicite une réponse. (...) Action de mettre en relation, en liaison, en contact, des choses. » « **Communiquer**: Faire passer qqch, le transmettre à qqch d'autre. (...) Faire partager à qqn un sentiment, un état (...). (...) Entrer en contact avec qqn, lui faire part de sa pensée, de ses sentiments. »

La communication est, donc, le fait d'être en contact avec autrui, par le geste, la parole, la mimique, ou l'écrit ; dans le but de transmettre une information, une idée ou de se faire comprendre. Le lien établi entre deux individus, ou deux groupes, ou bien un individu et un groupe, permet la bonne transmission d'idées et du savoir.

L'information transmise par l'émetteur a une influence sur le récepteur. La réaction établie devient une interaction réciproque, entre l'émetteur des données, et le récepteur de celles-ci. L'échange entre émetteur et récepteur stimule la motivation réciproque pour que la communication se développe et forme un entretien solide (l'échange de document par exemple).

VI.2.1.2 La relation enseignant / étudiants :

La grande diversité des moyens implique la motivation de l'enseignant, et favorise la bonne stimulation des étudiants. Avoir la compétence dans le domaine, rend l'étudiant capable de recevoir ce que son enseignant avance comme savoir. L'enseignant encourage ses étudiants à parler en prenant leurs variations linguistiques (dialectales) en considération. Il prend en compte leurs interventions et porte le jugement sur le contenu présenté, même s'il manque d'exactitude, il le reformule. L'enseignant prend en considération aussi les propositions qui peuvent développer et mener une recherche. Et, Si on se réfère au terrain, on constate qu'il y a une large distance entre les enseignants d'un côté et les étudiants de l'autre côté. Le dit écart apparaît aussi plus particulièrement dans les disciplines où il y a une surcharge (le grand nombre d'étudiants), surtout dans les cours magistraux. Les étudiants, dans cette situation où ils ne se sentent pas impliqués (la participation est négative), ont une vision utilitariste de l'université. Ils viennent y chercher un diplôme et y préparer leur cadre professionnel sans prendre en considération la relation avec leur professeur qui peut leur inculquer le maximum du savoir. La marginalisation de la langue française, malgré que tous les modules doivent être dispensés, en principe en langue française, et quand la langue dominante utilisée dans ces cours scientifiques c'est l'arabe certains étudiants doutent de la capacité du professeur.

En effet, les cours magistraux et les TD de l'enseignant, clairs et riches en informations constituent, simplement, le point de départ d'une communication scientifique. Il doit élaborer des cours qui permettent le développement des compétences de compréhension et d'expression dans la discipline spécialisée en langue française, suivie d'orientation vers des cites, qui développent leurs capacités, en cas où il y a des obstacles. L'enseignant, doit donner des stratégies de lecture à ses étudiants, qui leur permettent de saisir rapidement le sens des textes de spécialité. Les étudiants, dans certains cas, se sentent mal préparés pour les études supérieures et surtout mal encadrés. Alors, l'enseignant doit offrir le temps nécessaire consacré au conseil et à l'orientation de ses étudiants.

Les locuteurs, qui représentent les étudiants, doivent être capables de prévoir et d'élaborer un message (sur un point incompréhensible), de formuler un énoncé (poser une question), ou de l'écrire (en dicté), en langue française. Le développement de leurs capacités en langue française ne s'achève pas simplement quand on a quelques règles. Mais de savoir les utilisées dans la situation, et le temps convenable.

Jean-Pierre Cuq explique que

« le développement de la compétence communicative ne se limite pas à la maîtrise des règles grammaticales, mais aussi à la connaissance des règles socioculturelles d'emploi de la langue, aux règles assurant la cohérence et la cohésion textuelles et aux stratégies de compensation des défaillances de la communication (compétence stratégique) »⁸.

La production et la réception de l'énoncé, que se soit de la part de l'enseignant, ou de l'étudiant, doit avoir une identification, une interprétation, et une compréhension. La mise en œuvre de la compétence langagière à communiquer est nécessaire pour avoir un savoir premièrement et enrichir la compétence communicative en langue française deuxièmement.

VI.2.1.3 La relation étudiant/étudiant :

Dans tout enseignement, que ce soit de spécialité ou autre, la langue demeure une toile de fond qui va agencer et préciser les savoirs. Les étudiants qui suivent une discipline scientifique à l'université ont des besoins langagiers spécifiques qui relèvent des pratiques langagières propres à la communication scientifique. Et pour combler le manque, les étudiants ont besoin les uns aux autres, pour mener un travail, discuter un sujet en langue française, corriger l'un l'autre, pendant cette discussion....etc. dans le but d'augmenter leurs capacités en cette langue. Certains étudiants, dans un cours dans un amphithéâtre, et parce que le style cognitif utilisé par l'enseignant est inflexible, se sentent mal à l'aise. D'autres, préfèrent que le professeur dicte car ils sont faibles en prise de notes. Beaucoup d'entre eux reconnaissent que l'expression orale est un problème, pas seulement, au moment où ils veulent poser des questions pour comprendre, ou donner une réponse ; mais, également, au moment d'exposer leurs travaux. Dans ce cas là, partager les informations méthodologiques est essentiel, pour arriver à entamer des travaux scientifiques.

VI.3-Analyse de questionnaires:

Afin d'avoir des réponses au problème posé, et d'affirmer ou infirmer nos hypothèses sous forme de questions, nous avons envisagé comme méthode fiable le questionnaire pour accueillir plus de réponses de la part des étudiants. Il nous semble aussi nécessaire de recueillir certaines informations socioculturelles, et linguistiques qui nous permettent de mieux cerner et définir l'état de notre public visé dans son globalité. Et qui

⁸ CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle, op.cit. p.245

pourraient à un moment ou un autre nous être utile dans notre travail. Notre étude s'appuie essentiellement sur deux corpus, d'une part un questionnaire destiné aux étudiants, et de l'autre part un questionnaire destiné aux enseignants. Il est à préciser que l'accomplissement d'une telle tâche, dépend de deux facteurs principaux : les compétences dont dispose l'étudiant pour donner des réponses au questionnaire, et la coopération des enseignants de cette branche.

L'analyse des données, d'après ce que nous avons accueilli, montrent que les étudiants du département de biochimie ont vraiment des lacunes, qui doivent être comblés le plus vite possible. Avant la distribution de questionnaire aux étudiants, nous avons établi le contact avec un ensemble de professeurs de la filière, qui sont en nombre de sept, et qui ont collaboré, avec la permission du chef du département, qui est un enseignant :

La première question dans notre questionnaire fut posée pour savoir quelle est la langue utilisée dans le programme et s'il est, le programme, transmis par le ministère de l'enseignement supérieur, ou élaboré par les professeurs. La réponse était unique par tous les professeurs, que le programme élaboré est envoyé par le ministère de l'enseignement supérieur, et que tous les modules sont en langue française.

La deuxième question était : Avec quelles langues diffuse-t-on le cours ? Parmi les sept interviewés, six diffusent leur cours en deux langues l'arabe et le français ; sauf un seul enseignant nous a dit qu'il avance ses cours en langue française seulement. D'après la réponse obtenue, on peut dire que les professeurs ont des difficultés à avancer leur cours en langue française s'ils veulent que ces cours soient compréhensibles par les étudiants et bien assimilés. C'est la raison pour laquelle ils optent à l'utilisation de la langue arabe.

Et c'est la cause même qui nous a poussés à poser la question suivante : Est-ce qu'il y a une assimilation de la part des étudiants lorsque vous avancez vos cours en langue française ? Les réponses étaient très proches les unes des autres. Les étudiants, affirment ces enseignants, sont habitués à la terminologie dès le début du cursus, mais l'explication sera une traduction en langue arabe. En revanche on ne trouve qu'un seul professeur, qui nous a dit que ses cours, et ses explications sont en langue française uniquement. Sauf, au moment où il se trouve devant un blocage, alors il opte à la traduction.

Leurs réponses, nous a poussé à poser la question : Choisissez-vous l'utilisation de la langue arabe toujours, ou parfois seulement ? Étant donné que les modules sont en langue française, et qu'ils devraient être avancés en langue française ils ont dit, que oui, à chaque fois où il n'y a pas compréhension ou assimilation, les enseignants faisaient la traduction sans tarder. Dans ce cas, le professeur ne prend pas le risque d'insister sur

l'usage de la langue française par laquelle il doit avancer ses cours, mais sur le savoir scientifique seulement qui doit être acquis, par ses étudiants, de la manière la plus simple.

Afin de connaître le statut de la langue française dans la correction, on a posé la question suivante : Est-ce que vous prenez les fautes de langue en considération pendant la correction des contrôles et des exposés ? Ils ont répondu : non. Ils s'intéressent seulement aux idées scientifiques qui concernent la matière. Dans ces mesures, l'étudiant ne prend aucune initiative lui permettant l'amélioration de ses capacités en langue française.

Les exposés ont aussi une grande importance dans le cursus des études supérieures. Alors, on a voulu savoir, si les étudiants présentent leurs exposés en français ou en arabe ? La réponse était inattendue, en français, et à l'aide d'un projecteur chez un seul professeur celui qui insiste toujours sur la langue française et affirme qu'il a eu des résultats. En revanche, pour les autres professeurs les étudiants font pareil, ils utilisent les deux langues.

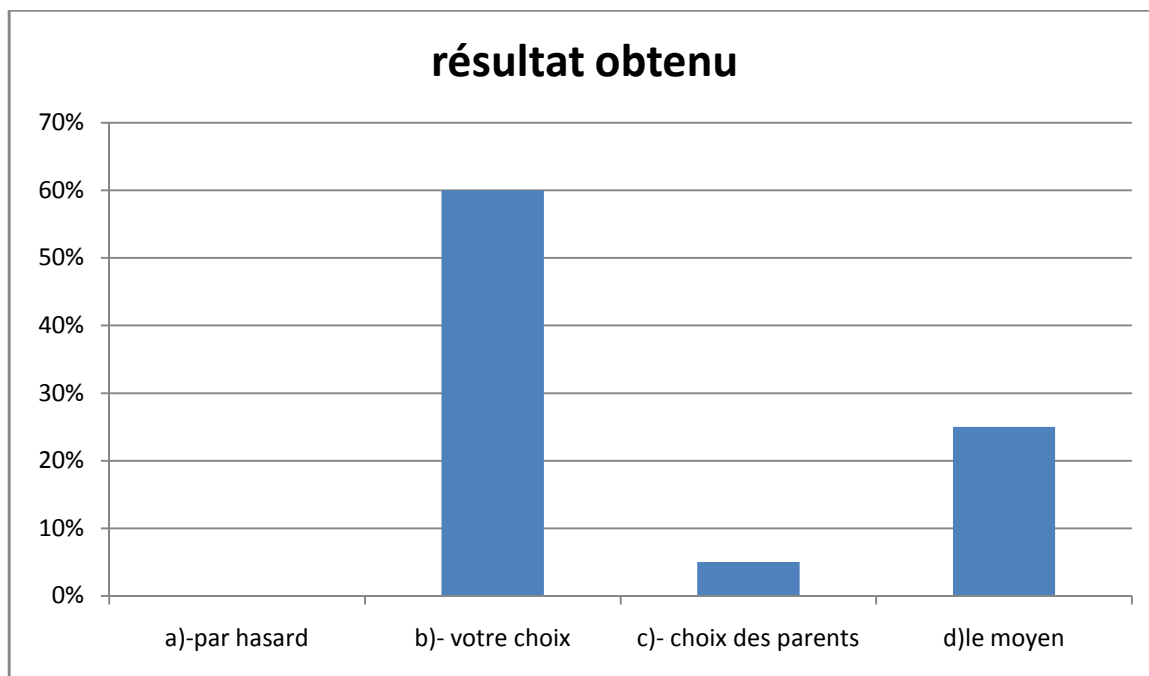
Pour la dernière question il s'agit du cursus du professeur. Nous avons posé la question suivante : vos études étaient-elles en français ou en d'autres langues ? Les enseignants ont répondu que tous leurs cursus et formations étaient en langue française. Ce qui montre que les professeurs de ce département ont une compétence en langue française. De plus la majorité des professeurs habitent le nord, où la langue française est utilisée quotidiennement, ou elle est plus utilisée qu'ici dans le sud.

Comme nous l'avons dit précédemment, Pour les besoins de notre tâche de recherche, nous avons opté pour l'élaboration d'un questionnaire qui se centre sur le sujet étudiant du département de biochimie. Une filière scientifique de la biologie de l'université d'El-oued où, la langue française ne cause aucun problème en principe, puisque la majorité des modules sont en français dès la première année d'un côté ; et les étudiants ont acquis, déjà, la langue française pendant leur formation précédente avant d'arriver à l'université d'autre côté.

L'objectif de cette enquête était de déterminer les tendances générales des représentations des étudiants sur la langue française, et son fonctionnement. Le questionnaire comporte un nombre de quinze questions, dans le but de trouver les éléments qui permettent de déceler les causes de ce problème, qui est la faible communication de nos étudiants en langue française. Notre échantillon d'étude se compose de 90 étudiants universitaires en troisième année LMD filière biochimie.

La première question était : Comment étiez-vous orientés vers cette branche ? On a donné un choix multiple de quatre réponses : a-au hasard ; b-votre choix ; c-choix des parents ; d-votre moyenne conditionne votre choix.

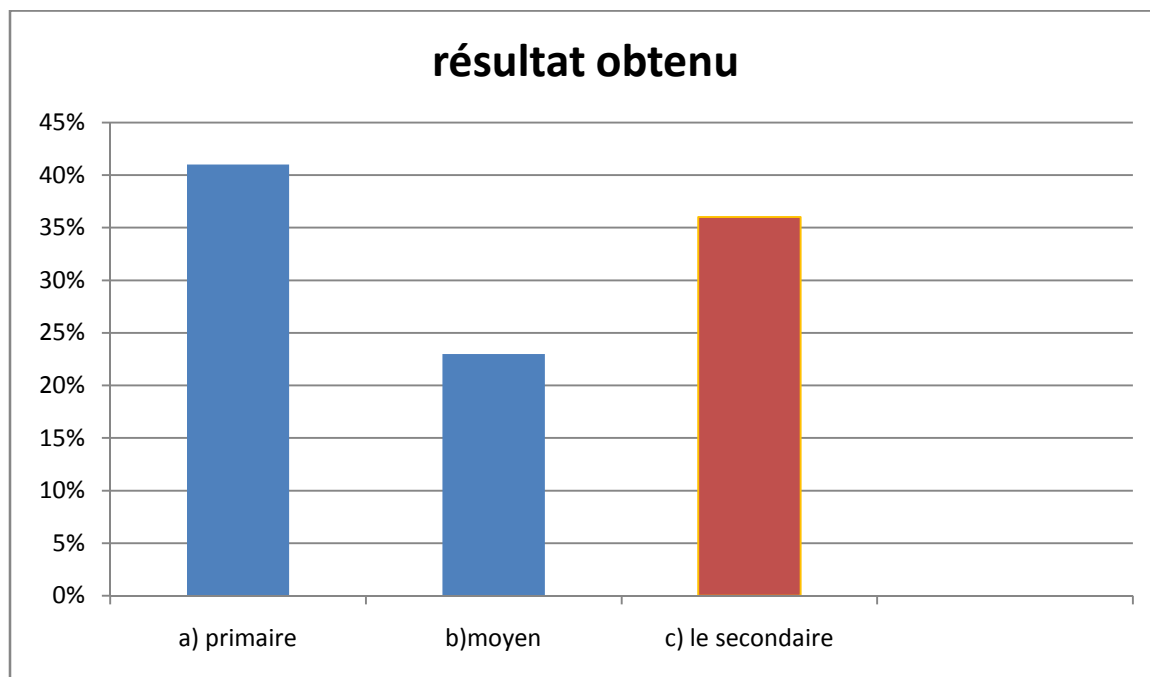
Graphe de la première question



Les résultats obtenus se varient entre ce pourcentage, 25% ils ont dit : c'est leur choix personnel où le moyen le conditionne, 60% c'est leur choix avec leurs parents, 5% c'est le choix des parents. Le choix au hasard n'était pas présent. Selon le pourcentage, on constate que la décision de l'orientation a été prise en collaboration avec les parents, ce qui implique que les parents, et les étudiants ont une idée sur la branche scientifique, et sur la langue avec laquelle les cours sont dispensés. Puisque les branches scientifiques, dans la majorité des universités algériennes avancent leurs savoirs en langue française, et en anglais dans d'autres. Donc, avoir l'outil nécessaire qui est la langue française pour réussir est devenu une obligation. Les 25% ont aussi choisi cette branche, puisque le choix a été selon leurs moyennes, et ils savent bien ce qui les attends, et ils ont eu les renseignements nécessaire sur la branche, alors ils doivent y avoir les compétences en langue française. Les 5% qui restent, leurs parents n'ont aucune idée sur la branche, et la décision de l'orientation n'était pas bien ciblée.

La deuxième question posée dans le but de savoir plus sur l'apprentissage de la langue française dans les trois paliers, était : Avez-vous fait français pendant : a- l'école primaire ; b- le moyen ; c- le secondaire.

Graphique de la deuxième question :

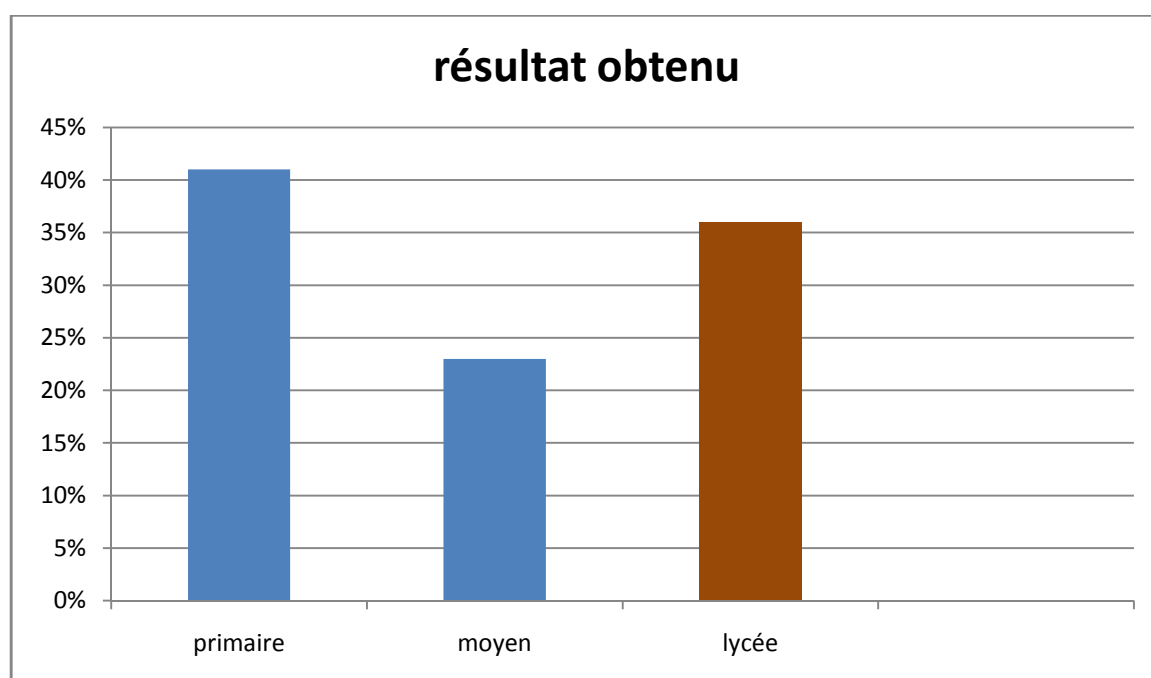


La réponse reçue nous a donné différents repères sur l'enseignement dans la région en général si on veut élargir cette situation, y compris la wilaya d'El Oued : 41% n'ont pas eu un apprentissage de français dans le premier palier. Dans le cycle moyen, on trouve 23% des étudiants n'ayant pas eu l'enseignement nécessaire pour l'acquisition de la langue française. Au secondaire 36% ont eu leurs études ordinairement. Sauf que quelques uns ont signalé que les professeurs arrivent beaucoup en retard durant l'année scolaire. Ce qui nous donne l'idée que le manque de l'apprentissage et l'acquisition de la langue française est parfaitement clair aux premiers paliers. Et, c'est le point le plus important dans l'apprentissage et l'acquisition d'une langue étrangère. Si l'apprenant n'a pas eu l'apprentissage nécessaire aux premiers paliers, alors il n'arrive pas à accomplir ses tâches aux cycles suivants, parce que la base de la langue s'acquiert à ce niveau-ci. Ajoutons que c'est le facteur principal des résultats faibles en langue française. Dans le palier du moyen, où le perfectionnement des règles de la langue commence à être plus élargi, on trouve 23% d'étudiants n'ayant pas eu l'apprentissage nécessaire à ce niveau. Donc, l'essentiel des règles qui permettent aux apprenants de s'habituer à communiquer en langue française

n'existe pas, alors ils n'arrivent pas à prendre l'initiative d'accéder à la réalisation d'une communication. Au lycée, l'apprenant doit être bien formé dans la langue étrangère, Il s'exprime correctement, il écrit soigneusement, il arrive à prendre la parole sans difficulté. Mais, dans une telle situation où l'enseignant arrive en retard, n'arrive pas à accomplir les besoins de ses apprenants, puisqu'ils ont déjà un manque. Donc, ils vont garder des lacunes créant par la suite des ruptures au niveau d'acquisition de langue française.

La troisième question qui est en relation avec la deuxième question, va nous préciser le déroulement de l'apprentissage de la langue française dans les trois paliers était : Comment ? a) – ordinairement et sans rupture. b) –avec rupture et manque d'enseignants.

Graphique de la troisième question :

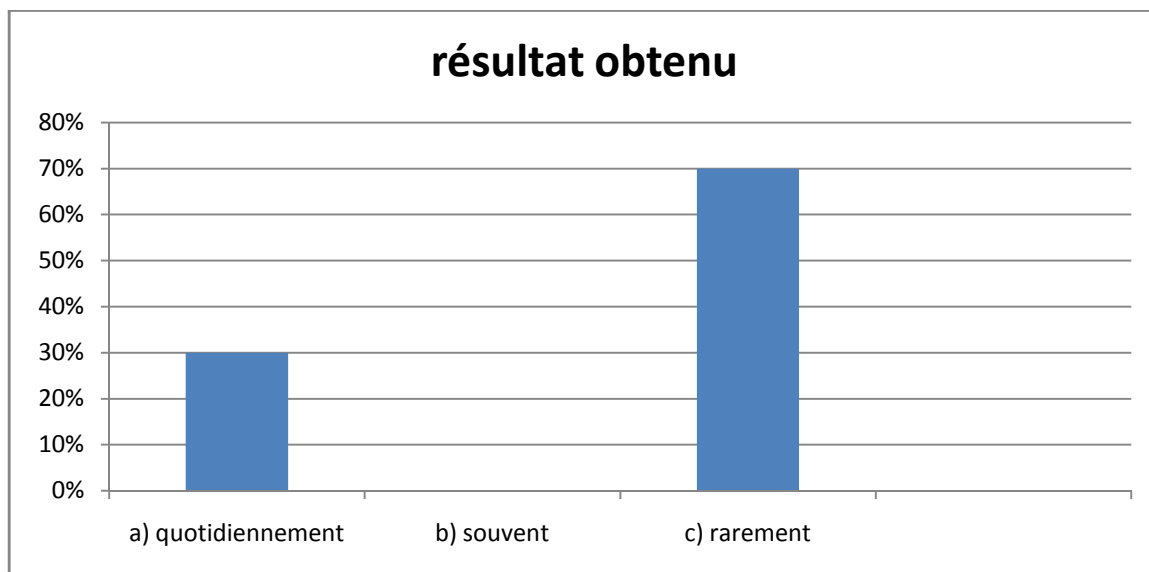


Les résultats obtenus d'après cette question montre qu'au primaire 41% n'ont pas d'enseignants en langue française, et s'il existe parfois il y a des ruptures où l'apprenant n'arrive pas à apprendre la langue convenablement. Dans le cycle moyen, 23% ils ont dit que l'enseignement de la langue française était avec rupture dans les classes, et qu'il n'y a pas une année complète, et s'il y a des enseignants ne terminent pas la saison. De plus, le manque d'enseignant, un facteur qui accentue le problème. Au lycée 36% ont eu leurs études ordinairement, alors que d'autres ont signalé que les professeurs arrivent après. C'est la raison pour laquelle l'étudiant, dès son arrivée à l'université où l'orientation était

vers une branche scientifique, trouve beaucoup de difficulté à s'adapter au cours magistraux présentés en langue française.

La quatrième question se centre sur l'utilisation de la langue française, et nous avons donné le choix, de trois réponses, où la langue française peut apparaître comme outil de communication: a- quotidiennement ; b- souvent ; c-rarement.

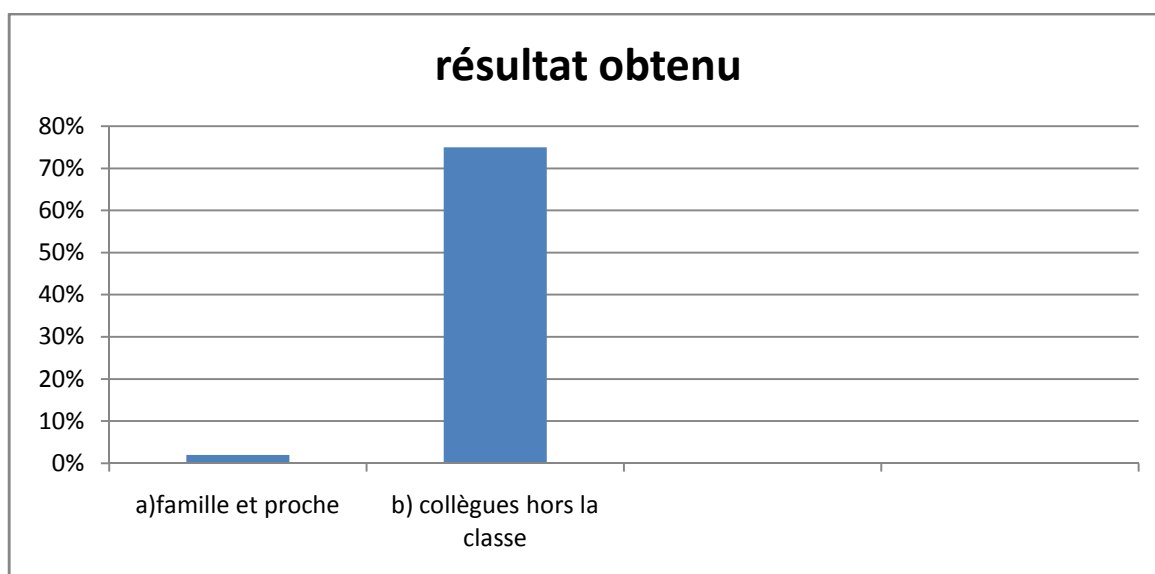
Graphe de la quatrième question :



Le résultat obtenu à partir de cette question est : 30% des étudiants utilisent la langue française quotidiennement, et 70% ils l'utilisent rarement, par contre l'utilisation souvent n'existe pas. Ce qui nous permet de dire, que le taux des locuteurs parlant et utilisant le français est très limité, tandis que l'utilisation souvent comme dans certaines universités du pays n'existe pas. Et son utilisation quotidienne reste sans influence, par rapport aux difficultés qui persistent. Alors, l'absence de l'utilisation de la langue française souvent surtout pour un étudiant, qui a des difficultés, n'aide pas celui-ci à perfectionner une communication.

La cinquième question vise l'usage de la langue française hors de l'établissement. Et pour reconnaître sa situation, nous avons posé la question suivante : Utilisez-vous le français avec: a) votre famille et vos proches. b) vos collègues hors de la classe.

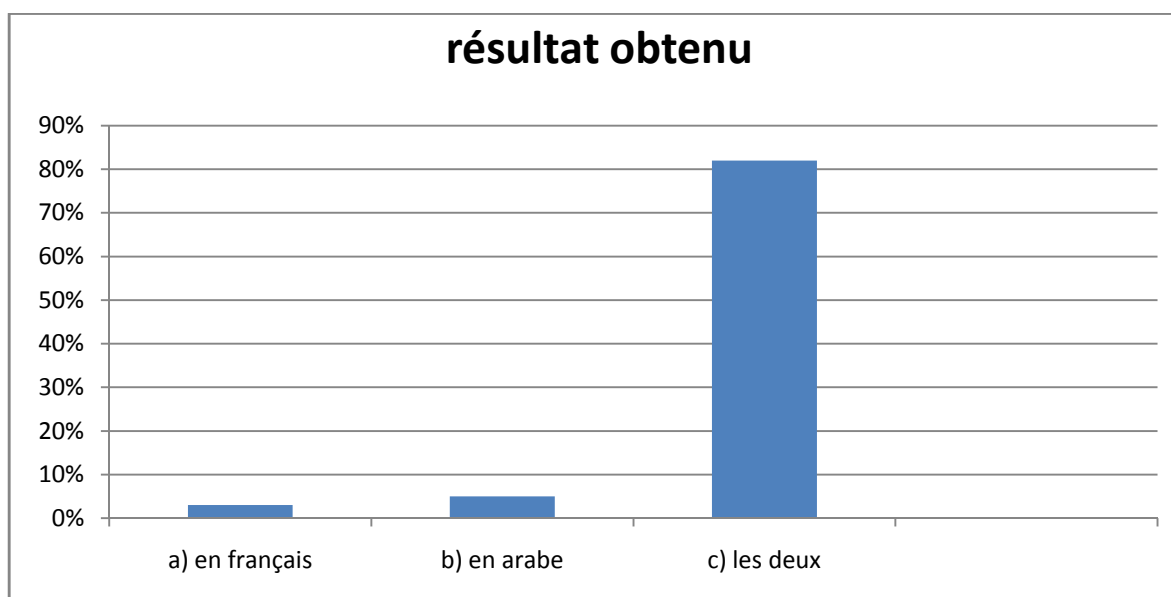
Graphe de la cinquième question :



Le résultat trouvé est que : 2% utilisent de français avec leurs familles et proches, les 75% réalisent le français avec collègues hors la classe. Selon le pourcentage très élevé représentant 75% de l'utilisation de la langue française entre collègues hors de la classe montre que, les étudiants font des progrès, pour combler les lacunes de leur apprentissage et acquisition de la langue française. Mais, nous constatons que le pourcentage de l'utilisation de la langue française entre famille et proches est très faible ; ce qui nous permet de dire que c'est la négligence et l'abondance de son usage. Un facteur qui reflète le réel de la société, qui ne favorise pas l'utilisation d'une langue étrangère entre famille et proche. Les 2% qui se trouve viennent d'une autre région, et qui sont installés nouvellement à El oued, ou ils veulent faire leur études à l'université d'El -Oued, alors ils sont habitués à l'utilisation de la langue française avec leurs familles et proches, sans complexe. Ou bien, enfant de médecin ou d'un architecte qui entend ses parents parler, en français dès son jeune âge, qui, à son tour, parle cette langue quand l'occasion s'offre. Au fait le français est omniprésent dans son entourage.

En voulant savoir la langue par laquelle les cours sont avancés, alors nous avons posé la question suivante : Les cours sont- ils présentés en : a)-français b)- arabe c)- les deux.

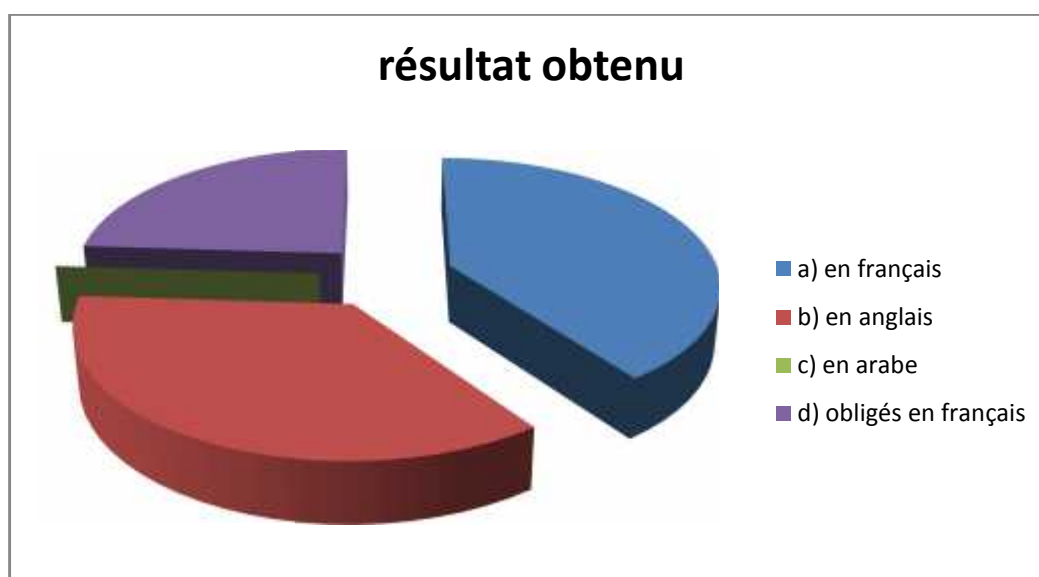
Graphe de la sixième question :



Les réponses obtenues des étudiants, d'après la question six montre que, presque tous les étudiants 83% ont donné la même réponse ; en deux langues arabe et français. Ce qui affirme, que si les étudiants arrivent à comprendre leur professeur en français, il ne sera pas obligé d'utiliser l'arabe, puisque c'est un cours scientifique en langue française, et qui doit être transmis en français. Le pourcentage de 2% d'avancement des cours en langue française revient à la situation où le professeur doit avancer ses phrases en français, dont la majorité des termes scientifiques. Le pourcentage de 5% qui reste représente ceux qui ont dit en arabe. Mais, selon la matière scientifique, et la réponse des professeurs, on peut dire que l'arabe ne peut pas dominer l'avancement des cours, car le cours comprend beaucoup de termes scientifiques en langue française, qui ne peuvent pas être transmis en arabe, sauf s'il s'agit d'explication.

La question sept est une question ouverte. Elle se renseigne sur la langue, par laquelle les étudiants aimeraient que les cours soient avancés ? Et pourquoi ?

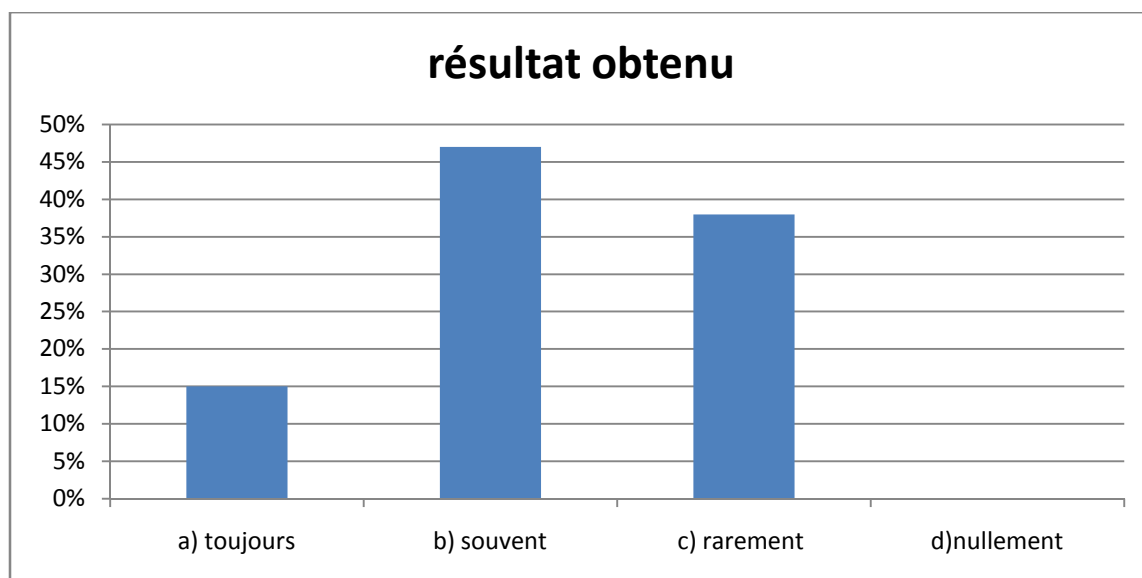
Secteur de la question sept :



Lorsque nous avons posé cette question, les réponses des étudiants étaient : le français, pour un pourcentage de 40 %. Car c'est une langue qui est riche en vocabulaire scientifique, et la majorité des recherches et documentations sont en langue étrangère, c'est la justification apportée. Les 36% disent l'anglais, leur argument, c'est parce qu'elle est la langue la plus utilisée mondialement. Les 24% disent qu'ils sont obligés de suivre les cours en français, mais ils n'ont pas donné d'argument. Le désir des étudiants de la langue par laquelle veulent que les études soient dispensées varie entre le français, et l'anglais comme langue d'avancement des cours. Et, les arguments présentés sont justifiés, car aujourd'hui sans ces langues étrangères on ne peut pas accéder aux savoir, ou à la recherche scientifique, ou bien entrer en contact avec une autre personne, qui ne communique qu'avec ces langues. Les 24% d'étudiants qui disent qu'ils sont obligés à suivre les cours en français, n'ont pas donné un argument qui justifie leurs réponses. Ce qui nous donne l'idée que la maîtrise des langues étrangères, le français ou l'anglais, est absente. Et, ces cas ont hésité d'avouer, malgré que la question soit ouverte, leur désir que les cours soient avancés en arabe. Selon le pourcentage de 75% des étudiants, qui veulent que les cours soient avancés en langue étrangère, on peut dire que le problème de la faible maîtrise de la communication en langue étrangère, ne persiste pas chez l'étudiant, qui mérite d'avoir cette langue étrangère. Mais, c'est qu'il n'a pas trouvé les bases solides d'acquérir cette langue étrangère avant d'arriver à l'université. Et même pendant son cursus, n'a pas trouvé le soutien pour l'acquisition de cette langue.

La huitième question est sur les difficultés de compréhension des cours. Et pour répondre à cette question, on a donné quatre choix ; a)-toujours, b)-souvent, c)-rarement, d)-nullement.

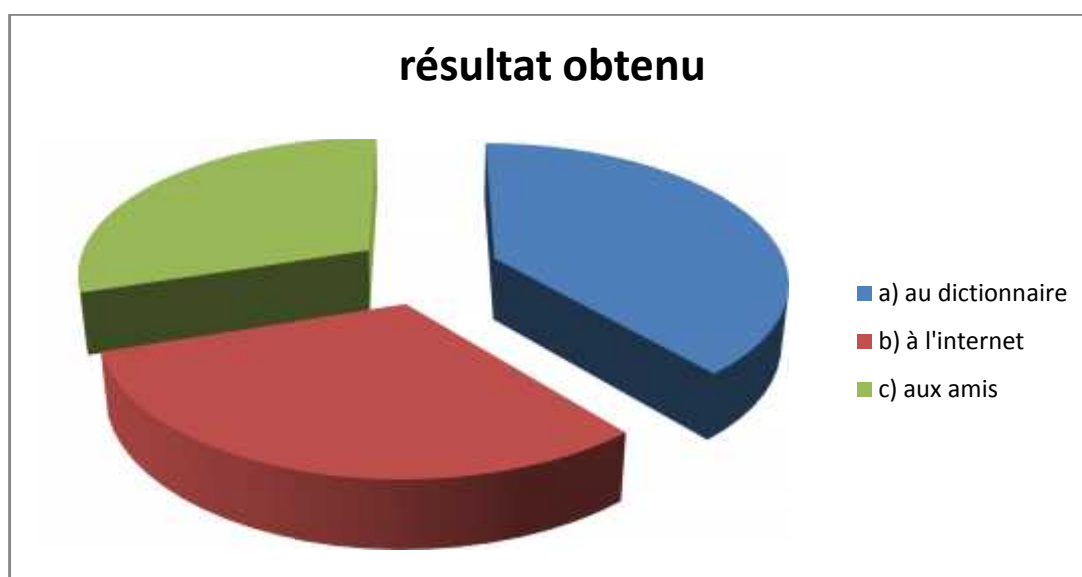
Graphe de la huitième question :



D'après les résultats, on a trouvé 38% pour ceux qui trouvent « rarement » des difficultés, 47% disaient que c'est « souvent », et 15% disaient « toujours ». Lorsqu'on voit que 47% disaient qu'ils rencontrent des difficultés souvent, et 15% ont des difficultés toujours donc, on se trouve devant un pourcentage de 62 % qui rencontrent des difficultés énormes. Et, c'est la raison qui pousse les enseignants à opter pendant leur cours pour les deux langues ; l'arabe et le français. Les 38% qui ont rarement des difficultés parlent de la terminologie de la matière, qui ne change pas, mais ils n'arrivent pas à communiquer avec leurs professeurs en langue française, en utilisant la terminologie de la matière en parallèle avec la langue française. La même réponse, lorsqu'on a discuté avec quelques uns de la branche sur ce point.

Pour savoir comment les étudiants comblent-ils leurs difficultés, Nous avons posé la question suivante: Comment remédiez-vous à ces difficultés ?

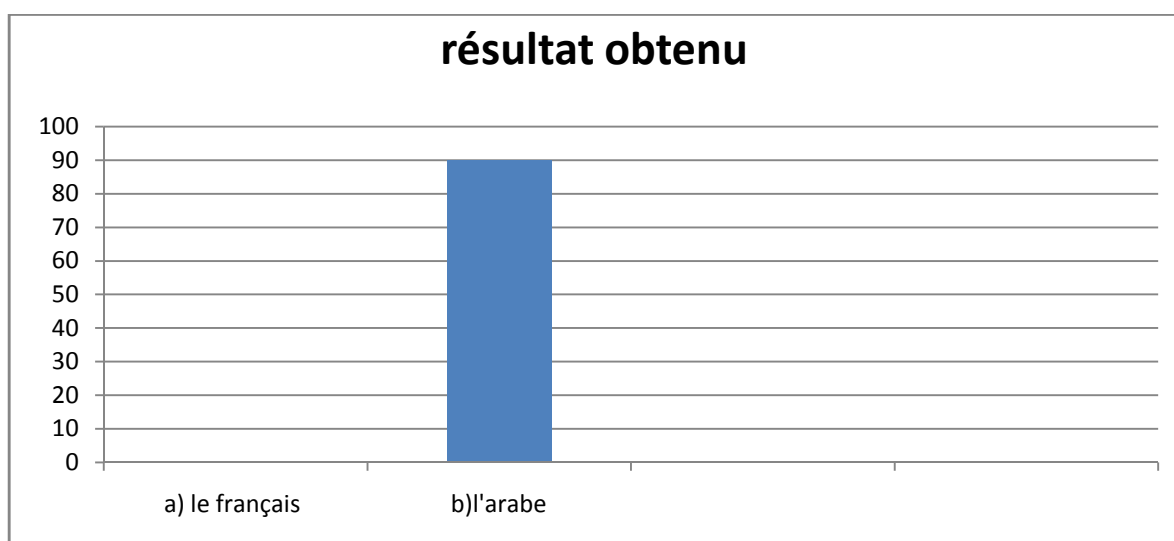
Secteurs de la neuvième question :



La réponse à cette question était proche. 35% Disaient qu'ils se réfèrent, toujours, au dictionnaire, ici ils parlent de dictionnaire de littérature, de traduction, et scientifique, surtout aux cours manuscrits pour les comprendre. Ceux qui réfèrent à l'internet et aux dictionnaires sont 28%, ils ont, aussi, trouvé que c'est la façon la plus simple, malgré qu'elle est fatigante et prend beaucoup de temps. Le reste, 27%, se réfèrent aux amis et aux dictionnaires. Ce qui veut dire, que les étudiants ne suivent pas des cours de soutien, pour améliorer leurs compétences en langue française, pourtant ils sont en fin de cycle, et il va y avoir une soutenance en langue française. On se basant sur l'internet, le dictionnaire, ou des amis, ceci n'est pas suffisant pour avoir une langue de communication étrangère dans une branche scientifique.

La dixième question concerne l'utilisation de quelle langue entre collègues en classe ? Et pourquoi ?

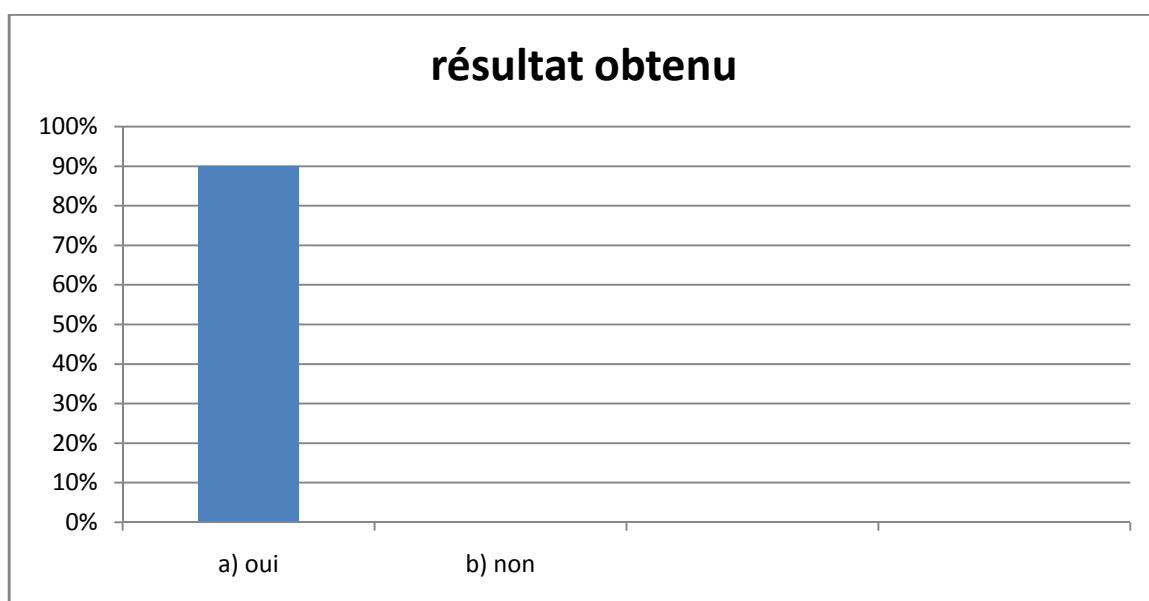
Graphique de la dixième question :



D'après notre question posée, Tous les étudiants disaient : l'arabe est la langue utilisée en tant qu'outil de communication. Parce que la langue française est difficile pour eux. Sans doute, cette réponse est attendue, étant donné que, s'ils n'arrivent pas à suivre les cours en français, comment vont-ils aboutir à une conversation entre collègues en cette langue ? A vrai dire, se qu'ils ont accumulé comme bagage en langue française durant leur cursus n'est pas suffisant, pour favoriser une communication binaire, ou en groupe en langue française.

Lorsque nous avons posé la question onze : L'enseignant francisant exige-t-il une langue de débat ? Et nous l'avons suivi par deux possibilités: Oui ou non. Cette question vise la situation de l'enseignant qui tant vers l'apprentissage de la langue en parallèle avec les débats.

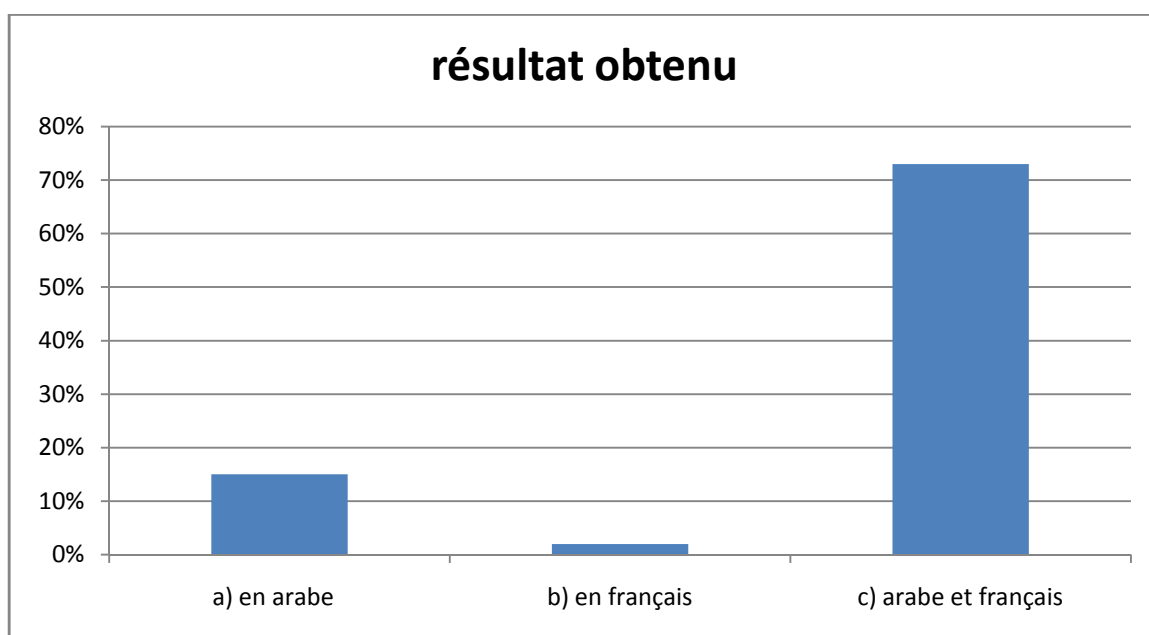
Graphique de l'onzième question :



Les 90% des étudiants ont donné la réponse : oui, les débats se réalisent en français. Donc, ici, l'enseignant fournit un grand effort pour que les débats se réalisent en français. Malgré la réalité frappante, que ses étudiants ont des grandes lacunes en communication avec la langue française, l'enseignant abouti à la recherche d'une méthode pour inculquer cette langue à ses étudiants. L'exigence d'une telle manière participe à la stimulation des étudiants, pour effectuer plus d'effort à l'acquisition de la langue française.

La question douze concerne la langue qui l'utilisent, pour poser les questions. Elle était comme suit : En s'adressant à l'enseignant pour poser des questions, vous utilisez quelle langue ?

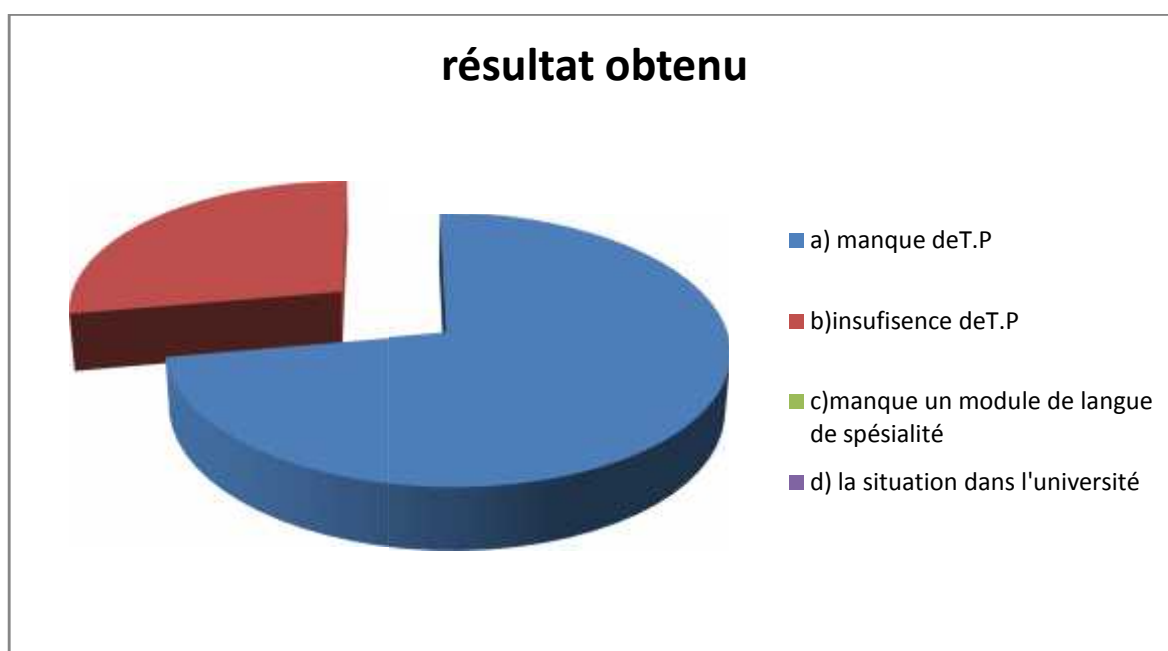
Graphe de la douzième question :



Les réponses obtenus d'après cette question sont : les 73% ont dit, qu'ils utilisent les deux langues ; l'arabe et le français. Dans ce cas, on peut dire que, les parties de cours qui contiennent plus de terme scientifique, et qui ont été assimilés, aident les étudiants à poser des questions en français. Et les parties, qui nécessitent une reformulation avec cohérence en français, et qui ne sont pas bien assimilées, n'arrivent pas à l'exploiter pour poser des questions en français, alors ils les posent en arabe, et c'est le pourcentage obtenu de 15% qui reflète le réel des étudiants. Par contre les 2% qui posent leurs questions en français, sont les étudiants qui ont l'habitude de communiquer en français. Alors, facilement, ils posent leurs questions en français.

La treizième question, a été posée pour connaître l'avis de l'étudiant, sur la situation de l'enseignement supérieur à El-Oued : Que pensez-vous de la situation de l'enseignement supérieur ici au sein de l'université d'El-oued ?

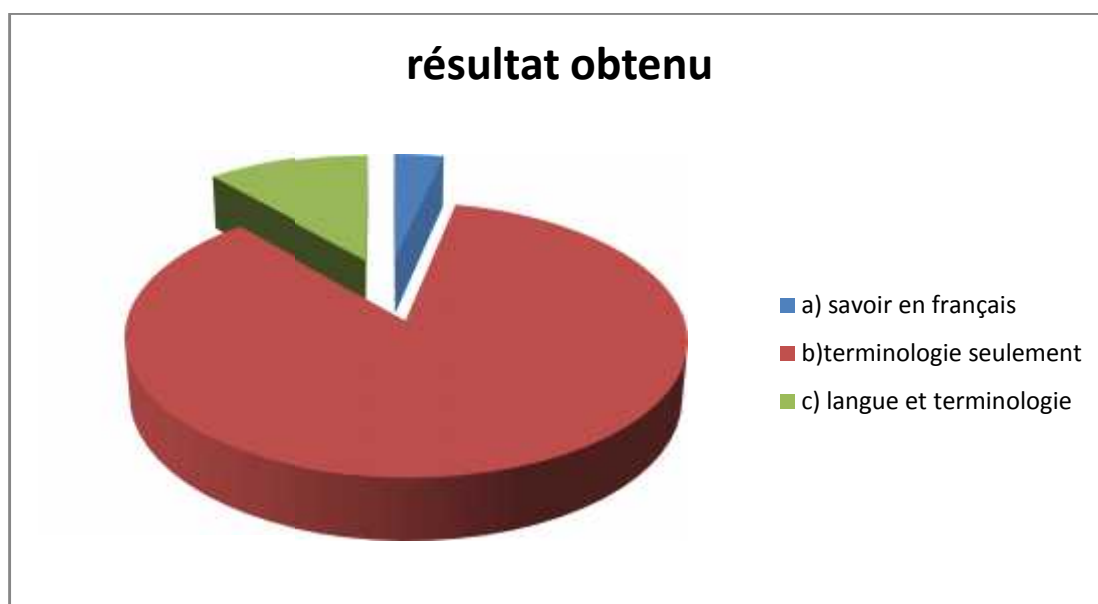
Secteur de la treizième question :



On a obtenu des réponses, suite à la question posée. Les étudiants sont à l'aise d'étudier dans cette université, et avec des professeurs compétant avec un pourcentage de 90%. Mais, leurs soucis s'orientent vers le manque, et l'insuffisance de travaux pratiques dans leur domaine, où nous avons marqué un pourcentage de 65% pour le manque de travaux dirigés, et 25% pour l'insuffisance de travaux dirigés, sans aborder le problème du manque d'un module de langue de spécialité. Ce résultat montre que l'étudiant centre ses capacités seulement sur les modules de son domaine. La recherche d'un autre module, qui comble les lacunes en langue française n'apparaît pas, pourtant il est nécessaire, et il occupe une grande importance dans le domaine scientifique. Ce que nous pouvons dire c'est que l'étudiant trouve les causes, qui ne l'obligent pas à communiquer en langue française alors, il s'intéresse seulement au module de la matière pour avoir la note.

La quatorzième question est sur les enseignants, si ces derniers font des efforts pour leur inculquaient du savoir en langue française. La question fut : Les enseignants font-ils des efforts pour vous inculquer un savoir en langue française ?

Secteur de la quatorzième question :



Pour cette question, les étudiants ont dit: oui, les professeurs font des efforts pour leur inculquer du savoir en français avec un pourcentage de 10%. Et ce qui concerne la langue en elle-même, c'est-à-dire en avançant le terme scientifique dans la phrase en expliquant ce qui fallait à expliquer en français, on trouve un pourcentage très restreint de 5%. Alors que l'avancement de la terminologie est d'un pourcentage de 75%. Ce que nous pouvons dire, et que l'enseignant n'utilise du français que la terminologie, et néglige la langue en elle-même. Le pourcentage de 5% qui dit que l'enseignant fait des efforts pour inculquer la langue et la terminologie. Sans doute, lorsque l'enseignant avance ses cours, il se concentre sur la manière par laquelle va inculquer le savoir scientifique, et en langue française puisqu'il est en français. Et, s'il trouve toujours un blocage en langue française, où l'étudiant n'arrive pas à assimiler le cours, alors il opte à l'utilisation de la langue maternelle. Dans cette situation, l'enseignant se trouve devant un problème, qui ne peut le dépasser. Soit il avance ses cours et explique en langue française, et dans ce cas, la majorité des étudiants n'arrivent pas à assimiler le cours, et cette situation n'est pas faisable. Soit il avance ses cours en langue française, mais en traduisant quelques passages ou mots en langue maternelle. Et, c'est une solution adéquate pour ce genre d'étudiants. Mais, il faut éviter la traduction totale du cours en langue maternelle.

La dernière question était: Que représente pour vous ? : a- le diplôme, b- le savoir, c- la langue française.

La première possibilité représente le fruit des années précédentes, et l'avenir professionnel. La deuxième représente pour eux, une grande importance dans la vie de chaque étudiant, et les nations se développent par le savoir. La langue française a une grande nécessité dans les études supérieures en Algérie, et elle est, aussi, une langue de savoir.

En ce qui concerne le diplôme, c'est vrai, il ouvre l'horizon et l'accès facile aux diverses fonctions. Le savoir, n'est pas seulement important pour l'étudiant, mais chaque individu a besoin d'un savoir pour vivre, et pour qu'il y ait une complémentarité entre l'un et l'autre élément, il faut que, chacun de nous ait un savoir dans un domaine. La langue française est une langue qui facilite l'accès à la mondialisation et la reconnaissance d'autres cultures.

Conclusion

Il semble bien évident pour entrer en contacte, nous sommes besoin d'un langage commun son but l'échange dans divers situation. La sociolinguistique peut donner l'idée générale sur l'état et la situation de l'individu en communication, en tenant compte de l'environnement où se déroulent l'échange, et la langue de communication. L'écart dans l'acquisition d'une langue étrangère dans un groupe parmi d'autres qui ont le même statut, mais ne disposent pas des mêmes ressources, se voit sur le terrain. Mobiliser un domaine scientifique, besoin d'un outil qui soit maîtrisé pour atteindre le savoir, et avec, le savoir faire.

Notre objectif dans cette étude était de soulever le constat qui persiste dans les branches scientifiques. Se constat est la communication en langue française avec l'enseignant pendant les cours. Les près requis, sans doute, existent puisque dans la planification linguistique de l'Etat porte l'obligation de l'enseignement de la langue française, langue étrangère de troisième année primaire au lycée. Où l'apprenant reçoit le bagage suffisant pour être capable à entrer dans une communication avec cette langue facilement. L'étudiant qui est qualifié de niveau supérieur, ne peut rester loin d'avoir cette langue.

D'après notre questionnaire, l'échec débute aux pallies précédents, où l'étudiant n'a pas eu l'apprentissage convenable pour atteindre l'essentiel de la langue française, qui le favorise à communiquer convenablement avec cette langue. Ce problème ne peut avoir de solution que, d'après un module en langue française spécifique. Cette langue spécifique accompagne chaque branche scientifique utilisant la langue française comme outil d'avancement du savoir scientifique. Ce module peut atteindre l'objectif d'assimilation, de compréhension, et de communication en langue française, et rend l'étudiant capable à dépasser ce problème. De plus, les pratiques langagières de l'enseignant dans les pallies précédent auront un impact direct sur les apprentissages suivants à l'oral et à l'écrit. Les parents veillent à la motivation de leurs fils pour apprendre la langue française. Les cours de soutien, dans le cas où l'enseignant de la matière n'est pas disponible, comblent les lacunes. La dégradation et l'affaiblissement de l'apprentissage de la langue française dans nos établissements et à l'université ne peut s'améliorer que par l'égalité des ressources humaines spécialisées dans toutes les régions du pays.

Références Bibliographiques

Ouvrage :

- BENRABEH. Mohamed, *Langue et pouvoir en Algérie*, éd Ségur, Paris, 1999.
- BOURDIEU, Pierre, *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, 1984.
- Calvet, Jean -Louis, *La sociolinguistique, Que –sais-je ?* PUF, 1996.
- CUQ. Jean-Pierre, *le français langue seconde*, Hachette, « F », 1991.
- CUQ, Jean-Pierre, *Dictionnaire de didactique du français*, édition, Jean Pencreac'h, Paris, 2003.
- CUQ Jean-Pierre., GRUCA. Isabelle., *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, PUG, 2003.
- DABENE Louise., *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Hachette, Paris, 1994.
- Giordan. André, *Apprendre ! , débat belin*, Paris, 1998
- HALTE. Jean-François., *La didactique du français*, PUF, « Que sais-je ? », 1992.
- Lehmann Denis, *Objectifs spécifiques en langue étrangère*, Hachette, « R », 1993.
- Legrand Louis, *Les politiques de l'éducation*, PUF, «Que sais-je ?», 1988.
- MARTINEZ. Pierre, *La didactique des langues étrangères*, PUF, Paris, 1996.
- Prost Antoine., *Eloge des pédagogues*, Points-Seuil, 1985.
- Pendanx Michèle. , *Les activités d'apprentissage en classe de langue*, Hachette, Paris, 1998.
- SEBAA Rabah, *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, Edition Dar El Gharb, Oran ,2002.
- TALEB IBRAHIMI. Ahmed, « *De la décolonisation à la révolution culturelle* », Alger, SNED, 1^{re} édition 1973.
- TALEB IBRAHIMI. Ahmed, « *De la décolonisation à la révolution culturelle* » (1962-1972), SNED, (3^e édition), Alger, 1981.
- TALEB IBRAHIMI. Khaoula, *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, EL HIKMA, Alger, 1995, 1997.

Les articles :

- Ahmed Ben Bella, (discours du 5 juillet 1963), cité par ZENATI Jamal « *l'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités : histoire d'un échec répété* » .consulté le 15/8/2013.

- A. Queffelec/Y. Derradji/V. Debov/D. Smaali-Dekdouk/Y. Cherrad-Benchefra. (2002) *Le français en Algérie*, Editions Duculot, p.19.cité dans une contribution de Pr. Ben Azzouze Najiba intitulé : *politique linguistique en Algérie, Arabisation et francophonie*. Consulté le 06/11/2012
- BEN JELLOUNE. T, « *la langue de feu pour la littérature maghrébine* », in Géo n°138, Paris, Aout 1990, pp.89- 90. Cité dans la mémoire de magistère de : HARBI SONIA soutenue le 22/11/2011 à l'université Mouloud Mammeri à Tizi-Ouzou. consulté le 05/07/2013
- CICUREL, Francine, *Didactique des langues et linguistique : propos sur une circularité*, 1988, In *Études de Linguistique Appliquée* cité par Dr. Oscar Valenzuela, « *La didactique des langues étrangères et les processus d'enseignement/apprentissage* », in Synergies Chili n° 6 – 2010. Consulté le 05/07/2013
- Charte d'Alger, 1964, chapitre III / 1
- constitution de 1976, l'ordonnance no 76-35 du 16 avril, portant organisation de l'éducation et de la formation
- DOURARI Abderrazek, « pluralisme linguistique et unité nationale : perspectives pour l'officialisation des variétés berbères en Algérie », in LAROUCSI Fouad, *plurilinguisme et identité au Maghreb*, P.U.de Rouen, 1997. Consulté le 21/05/2014
- Drouère, M., Porcher, L., « *Introduction. A propos d'objectifs* », les cahiers de l'asdifle –y – a-t-il un français sans objectif(s) spécifique's) ?, n°14, in, Richer Jean-Jacques., le français sur objectifs spécifiques (FOS) : une didactique spécialisée ?, Synergies n°3 2008. Consulté le 23/05/2014
- GRAND GUILLAUME Gilbert, « *Plurilinguisme et enseignement en Algérie : entre langue écrites (arabe, français) et langues parlées (arabes et berbères)* », in colloque sur le bilinguisme à Mayotte du 20-24/03/2006 à Mayotte. consulté le 06/05/2014
- Article 5 de la constitution de 1963.
- JEAN MARC Mangiante, et PARPETTE Chantal., *Le français sur objectif universitaire : de la maîtrise linguistique aux compétences universitaires*, Synergies Algérie n° 15 - 2012 pp. 147-166 consulté le 21/05/2014
- Revue d'Aménagement linguistique, *Aménagement linguistique au Maghreb*, Office Québécois de la langue française, N°107, hiver 2004, p.15-40.consulté le 05/06/2014

SITOGRAPHIE :

- <http://www.aps.dz/les-breves/breves-regions/8059-el-oued-6-025-inscrits-aux-cours-d'alphabetisation>
- <http://www.univ-eloued.dz/fr/index.php/2012-09-18-14-31-01/présentation-de-l-universite>
- Discours prononcé le 13 mai 2000 au Palais des Nations à Alger, par le président Bouteflika. in Farida Sahli., *Les apprenants algériens et leurs langues dans le système éducatif postcolonial*. GLOTTOPOL – n° 22 – juillet 2013 .<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>. consulté le: 25/06/2014
- Déclaration de Ahmed Ben Bella à l'agence de presse Algérie-Presse-Service, le 24 avril 1962. Voir *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1962, p. 682. Cité dans un article intitulé « *l'Arabisation en Algérie* », par CHRISTIEN SOURIAU, in: <http://books.openedition.org/iremam/141#note> consulté:06/06/2014
- CHERIGUEN,F, « *Politique linguistique en Algérie* », 1996, in: <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots> : consulté le 12/06/2013.
- Katia Malausséna., Gérard Sznicer., « *L'Algérie pays francophone ?* », in: <http://www.ggrandguillaume.fr/titre.php?recordID=45> consulté le :05/06/2014.
- SOURIAU, Christiane. , « *XVI l'arabisation en Algérie, p 375-397* », Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, 1975 in : <http://www.rechercheisidore.fr/search/resource/?uri=10670/1.7lishy> , <http://www.openedition.org/6540> consulté le: 15/04/2014.
- GRANDGUILLAUME, Gilbert., "*L'arabisation en Algérie des "ùlama" à nos jours*" <http://www.ggrandguillaume.fr/titre.php?recordID=40> : www.ggrandguillaume.fr, consulté le:17/07/2014
- DOURARI, Abderrazek., *Politique linguistique en Algérie, Entre le monolinguisme d'Etat et le plurilinguisme de la société*, 1^{er} partie, in : http://www.cnplet.net/file.php/1/cnplet_mina/navi-horiz/do consulté le:17/07/2014

Remarques:

- 1- Les noms propres; soit on garde toujours l'abréviation des prénoms, soit on écrit la totalité du prénom;
- 2- Mettre les articles à part sous la liste des livres ;
- 3- Les livres sont organisés selon l'ordre alphabétique des écrivains, donc Calvet, vient avant Quc, qui vient avant Taleb ibrahimi.....
- 4- Les participations contenant dans les livres déjà cités doivent être omise de la liste bibliographique parce le livre est déjà là, ce n'est pas une note de bas de page ;
- 5- Les articles en ligne, les sitographie ; on ne cite pas uniquement l'adresse web, mais l'auteur, l'intitulé de l'article, l'adresse web puis la date de la consultation ; exemple :
Manuela Vicente, « Du rejet à la fascination ; Variation contemporaine sur le thème de l' « étranger » gitan »
<http://www.revue-quasimodo.org/PDFs/6%20-%20Vicente%20Gitan%20Etranger%20Rejet.pdf>
(P.234)
Consulté le 07/07/2014.

Questionnaire aux étudiants du département de biochimie de l'université d'el oued

Dans le cadre d'une étude visant l'obtention du master (option didactique de FLE/FOS) au département de français, on met entre vous mains ce petit questionnaire qui ne serait d'une grande aide dans ladite recherche et on vous remercie d'avance.

1- Comment étiez –vous orientés vers cette branche ?

- a) – Par hasard ☐ b) – votre choix ☐ c) - choix des parents ☐
d) - Votre moyenne conditionne votre choix ☐

2- Avez –vous fait français pendant :

- a)-l'école primaire ☐ b)- la moyenne ☐ c)- le secondaire ☐

3- Comment ?

- a)- Ordinairement et sans rupture ☐
b)- Avec rupture et manque d'enseignants ☐

4- Utilisez-vous le français :

- a)-Quotidiennement ☐ b) -souven☐ c) -rarement ☐

5- Utilisez-vous le français :

- a)-Votre famille et proches ☐ b)- vous collègues hors la classe ☐

6- Les cours sont ils présentés en :

- a)- Français ☐ b)- arabe ☐ c)- les deux ☐

7- Quelle langue aimez- vous qu'on utilise pendant le cours ? Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

8- Dans un cours en français, trouvez-vous des difficultés de compréhension ?

- a)- Toujours ☐ b)- souvent ☐ c)- rarement ☐ d)- nullement ☐

9- Comment remédiez-vous à ces difficultés ?

.....
.....
.....
.....

10- Entre collègues en classe, quelle langue utilisez-vous ?

a)-Français ☐ b)- arabe ☐ pourquoi ?

.....
.....

11- L'enseignant francisant exige-t-il une langue de débat ?

a)- Oui ☐ b)- non ☐

12- En s'adressant à l'enseignant pour poser des questions, vous utilisez quelle langue ?

.....

13-Que pensez-vous de la situation de l'enseignement supérieur ici au sein de l'université d'El oued ?

.....
.....
.....
.....
.....

14- Les enseignants font-ils des efforts pour vous inculquer un savoir en langue française ?

.....
.....
.....

15- Que représente pour vous ?

a)- Le diplôme

.....
.....

b)- Le savoir

.....
.....

c)- La langue française

.....
.....

...

QUESTIONNAIRE POUR LES PROFESSEURS PENDANT LES INTERVIEW ET LEURS REPONSES.

En s'adressant aux enseignants, les répliques d'introduction sont les mêmes :

L'étudiant : J'aimerais vous poser quelques questions sur les études dans le département de biochimie.

L'enseignant : Oui, avec plaisir.

Enseignant 1:

Question: Vous enseignez dans le département depuis longtemps ou bien vous êtes nouveau ici?

Réponse: J'enseigne depuis longtemps.

Question: Le programme que vous suivez est-il envoyé par le ministère ou vous l'élaborez vous mêmes?

Réponse: Non, le programme est envoyé par le ministère.

Question: En quelle langue? Et pour quels niveaux?

Réponse: Pour les classes de première et deuxième années, on a un programme bilingue, il y a des modules qu'on enseigne en arabe et d'autres en français. Mais en troisième année tout le programme transmis est en français.

Question: Vous diffusez vos cours en troisième année avec quelles langues?

Réponse: En ce qui me concerne, mes cours sont diffusés en français, mais il y a quelques collègues faisant leurs cours en arabe et en français.

Question: Y a-t-il assimilation de la part des étudiants?

Réponse: Les étudiants sont coutumiers de la terminologie dès la première année, mais l'explication se fait en français. Mais s'il n'y a pas assimilation dans le cours ou en TD, alors on opte pour l'utilisation de l'arabe ou la traduction.

Question: Vous faites toujours la traduction ou de temps en temps?

Réponse: Oui, s'il n'y a pas assimilation ou compréhension, je le fais toujours.

Question: Malgré que le programme est en français. Vous le diffusez en arabe?

Réponse: mais c'est pour l'intérêt des étudiants. Si non il va y avoir des problèmes de compréhension ; puisqu'ils sont faibles en français.

Question: Est-ce – que les autres professeurs font la même chose ?

Réponse: Oui, la plupart des professeurs font la même chose.

Question: Une dernière question. Votre formation est-elle en français ou en d'autres langues?

Réponse: notre formation et études étaient en français.

- je vous remercie infiniment de votre collaboration.

Enseignant 2:

Question: Selon quels critères vous recevez les étudiants dans le département de biochimie?

Réponse: On reçoit les étudiants selon le moyen général.

Question: Vous disposez vos cours en quelles langues?

Réponse: Je les dispose en français et en arabe

Question: Comment faites vous lorsque vous présentez vos cours en français, et les étudiants n'arrivent pas à suivre ce que vous êtes en train de dire?

Réponse: Dans ce cas là, sans réfléchir, j'utilise la traduction.

Question: Les questions que les étudiants posent dans les cours et les TD, sont-elles en français ou en arabes ?

Réponse: Ni en arabe ni en français, mais moitié en français et moitié en arabe. il ya quelques uns qui arrivent à poser les questions en français, mais la majorité c'est en arabe

Question: Les entretiens avec vos étudiants sont –ils en français ou en arabe?

Réponse: Non, tous les entretiens sont en arabe (dardja)

Question: Est-ce- que la note du français est prise en considération dans les travaux des étudiants?

Réponse: Non, seulement la note scientifique qui nous intéresse.

Question: Dans la correction, vous faites attention aux fautes de langue ou non?

Réponse: Non, on ne prend pas la langue en considération pendant la correction, mais seulement l'idée scientifique.

Question: Votre formation et études était en quelles langues?

Réponse: J'ai fait mes études en français et la formation aussi était en français.

Question: Puisque vous avez fait vos études et formations en français, pourquoi vous n'avancez pas vos cours en français?

Réponse: c'est difficile pour nos étudiants, à part quelques éléments qui peuvent me suivre quand en parlant en langue française.

Question : ya-t-il des étudiants qui font des efforts pour élaborer des communications en langue française ?

Réponse : Un nombre très restreint, quatre ou cinq éléments.

Merci de votre collaboration.

Enseignant 3:

Question: vous avez fait vos études dans quels domaines ?

Réponse: J'ai fait mes études en biologie.

Question: Une filière qui utilise beaucoup de terminologie en français. Vous les utilisez dans des phrases en langue française ou en langue arabe?

Réponse: J'utilise le français et l'arabe, le français pour les termes, et l'arabe pour l'explication de temps en temps.

Question: Alors vous disposez vos cours en arabe?

Réponse: Non, c'est en français.

Question: Donc vous êtes bien formé en français?

Réponse: Bien sur, puisque mes études sont en français, et mes formations sont en français.

Question: vos étudiants assimilent les cours en français?

Réponse: Oui, surtout de la part de quelques éléments qui font des efforts.

Question: Pour améliorer la capacité des étudiants en français, quelles méthodes utilisez- vous?

Réponse: J'insiste sur le travail en français.

Question: Y-t-il de résultats satisfaisant pendant les cours magistraux?

Réponse: Oui, il ya des résultats.

Question: Les exposés des étudiants, sont-ils en français ou en arabe?

Réponse: Ils sont en français.

Question: Vous faites la traduction en arabe dans le cours magistral?

Réponse: Oui, s'il n' ya pas compréhension, de temps en temps.

Question: Vous élaborez les discussions avec les étudiants en arabe ou en français ?

Réponse: C'est en arabe.

Merci de votre coopération.

Enseignant 4:

Question: Tous les modules de troisième année sont en français, alors vous les enseignez en français?

Réponse: En principe oui, mais selon la situation de compréhension des étudiants.

Question: Les étudiants arrivent-ils à comprendre et à assimiler les cours diffusés en français?

Réponse: Non, pas totalement en français, mais les termes scientifiques, coté explication c'est en arabe qu'on le fait.

Question: Alors vous optez pour la traduction?

Réponse: Oui, tout à fait, nous sommes obligés de faire la traduction .

Question: Dans le cas où vous ne faites pas la traduction, les étudiants vous interrompent pour l'éclaircissement d'information ou pour la traduction?

Réponse: Je fais la traduction pour que l'information soit comprise par les étudiants.

Question: Pendant la période des examens vous faites la traduction des contrôles pour les étudiants ou vous faites des explications?

Réponse: Jamais, c'est interdit de dire quoique se soit, les étudiants se débrouillent seules.

Question: Lorsque vous faites la correction des feuilles des examens, vous prenez la langue française en considération?

Réponse: Non, on corrige ce qui est demandé, et la notation sera sur l'information scientifique, et non pas sur la langue française.

Question: Dans les autres branches comme la biologie font aussi la traduction ?

Réponse : bien sur, la traduction est devenu une obligation, si non, les étudiants seront incapable d'assimilé les cours, et ici va y avoir un grand problème.

Je vous remercie infiniment.